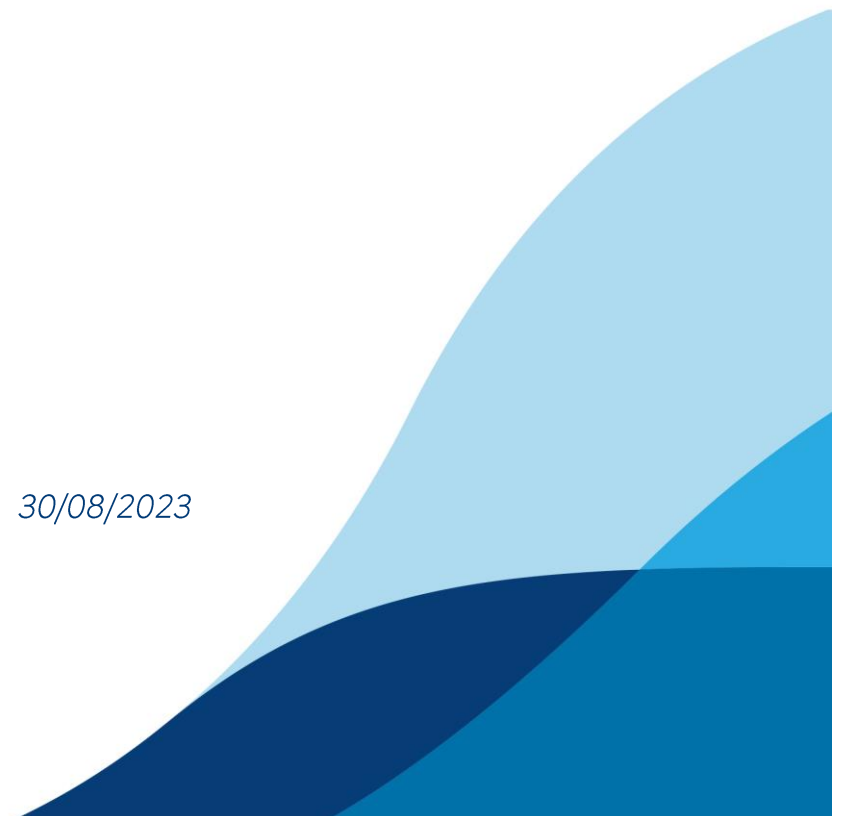


# ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE DE LA VALLEE DE L'HOMME

Rapport final

30/08/2023



# Rapport final de projet

Atlas de la biodiversité communale de la communauté de communes de la vallée de l'Homme			
Date de soumission du rapport	30/08/2023	Période de mise en œuvre du projet	Du 01/07/2021 au 30/06/2023 (24 mois)
Convention de subvention n°	OFB/21/0586		
Bénéficiaire de la subvention	Communauté de communes de la vallée de l'Homme		
Responsable du projet	Marie-Laure VILLESUZANNE, Cheffe de projet développement territorial		
Contact	05.53.51.70.74 – <a href="mailto:m-l.villesuzanne@cc-vh.fr">m-l.villesuzanne@cc-vh.fr</a>		
Auteur(s) du rapport	Marie-Laure VILLESUZANNE, CCVH Tatiana FILJAK, CCVH Matthieu DUFFAU, CEN N-A		

Coût total prévisionnel du projet ( <i>rappel</i> )	322 530 €		
Subvention accordée par l'OFB ( <i>rappel</i> )	159 442,50 €		
Montant total des dépenses engagées ( <i>à titre indicatif</i> )	308 281,79 €	Consommation budgétaire (% du coût total prévisionnel)	95,58 %

# Table des matières

I. Identification du projet.....	4
II. Retour sur la mise en œuvre du projet.....	7
II.1 Gestion et mise en œuvre du projet .....	7
II.1.1 Description générale du projet .....	7
II.1.2 Gouvernance et implication des parties prenantes.....	10
II.1.3 Mise en œuvre des actions visant l’acquisition de connaissances .....	10
II.1.4 Actions de mobilisation et sensibilisation.....	19
II.1.5 Communication .....	28
II.1.6 Tableau récapitulatif des actions réalisées et résultats .....	30
II.2 Perspectives post-ABC.....	34
II.3 Autoévaluation .....	34
III. Livrables produits.....	35
IV. Annexes.....	36
IV.1 Affiches sur les milieux.....	36
IV.2 Dépliants sur les milieux .....	41
IV.3 Livret « 5 balades à la découverte de la biodiversité » .....	51
IV.4 Règlement relatif au prêt des malles pédagogiques biodiversité – CCVH.....	52
IV.5 Appel à contribution .....	55
IV.6 Liste des membres du COPIL .....	58

# I. Identification du projet

Titre du projet	Atlas de la biodiversité communale de la communauté de communes vallée de l'Homme
Période totale de mise en œuvre du projet	24 mois (du 01/07/2021 au 30/06/2023)
Contexte du projet (Rappel issu de la fiche projet en Annexe 1 de la convention)	<p>Les 26 communes de la CCVH font partie intégrante du Grand Site de France de la Vallée de la Vézère reconnu pour son patrimoine culturel et paysager. Une grande partie du territoire est protégée au titre de l'environnement (loi 1930), un site classé de 115 km<sup>2</sup> entouré d'un site inscrit de 108 km<sup>2</sup>.</p> <p>Le territoire de la CCVH possède également un patrimoine naturel riche et diversifié intégrant de nombreux éléments de biodiversité végétale et animale remarquables au niveau régional et national.</p> <p>Ces enjeux, reconnus par la communauté scientifique, ont notamment justifié le classement de plusieurs parties de ce territoire au titre de divers zonages d'inventaire ou de protection :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 Réserve de biosphère : le territoire de la CCVH s'inscrit au sein de la zone tampon et de l'aire de transition de la Réserve de biosphère du bassin de la Dordogne</li> <li>• 15 ZNIEFF de type 1 et 4 de type 2</li> <li>• 6 sites Natura 2000</li> <li>• 1 espaces naturels sensibles (ENS départementales)</li> <li>• 3 arrêtés préfectoraux de protection de biotope</li> </ul> <p>Si ces zonages permettent d'ores et déjà d'identifier certaines zones de concentration d'enjeux, le reste du territoire de la CCVH abrite néanmoins une riche biodiversité qui reste en partie méconnue.</p> <p>Consciente de ces enjeux, la CCVH a souhaité s'engager dans une démarche de réalisation d'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) sur l'ensemble des 26 communes qui la compose au côté du Pôle d'Interprétation de la Préhistoire (PIP).</p>
Objectifs du projet (Rappel issu de la fiche projet en Annexe 1 de la convention)	<p>Les objectifs du projet "Atlas de la Biodiversité Communale" de la CCVH sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Apporter aux communes et à l'intercommunalité une information naturaliste suffisamment complète et synthétique, notamment cartographique, qui puisse permettre in fine une intégration des enjeux de la biodiversité du territoire dans les actions et stratégies portées par la collectivité.</li> <li>• Favoriser la compréhension et l'appropriation des enjeux de la biodiversité propres au territoire par les élus, les équipes techniques municipales et intercommunales, les acteurs locaux (agriculteurs, forestiers, entreprises, associations, etc.) et les habitants.</li> <li>• Favoriser la préservation de la biodiversité, notamment à travers le recensement des vieilles forêts, l'identification de secteurs à forts enjeux écologiques, la lutte contre les espèces invasives, la création de trames noires et l'intégration de mesures protectrices dans le PLUi comme les espaces boisés classés.</li> <li>• Impliquer les acteurs locaux pour construire, en concertation, des recommandations afin d'améliorer la gestion des espaces publics</li> </ul>



	<p>(ou privés) des communes et de l'intercommunalité, notamment en termes de fauchage et de choix d'espèces floristiques ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Élargir les connaissances des espèces du territoire pour élaborer par la suite un projet de suivi d'évolution de certaines espèces face au changement climatique qui s'opère.</li> </ul> <p>Le projet d'atlas vise ainsi des objectifs de connaissance fine de son patrimoine naturel (constitution d'un socle de connaissance solide), de préservation de ses enjeux à travers leur prise en compte dans les schémas de planification, les documents d'urbanisme, les projets opérationnels en cours et à venir, et de sensibilisation de la population à la biodiversité à travers une approche informative mais aussi proactive et participative.</p> <p>Les données collectées ont également vocation à alimenter les plateformes régionales et nationales du Système d'Information sur la Nature et les Paysages (SINP) ainsi que l'Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN).</p>
<p>Résumé du projet (Rappel issu de la fiche projet en Annexe 1 de la convention)</p>	<p><b><u>Le territoire</u></b> Situé au cœur du Périgord noir, la Communauté de communes de la Vallée de l'Homme (Dordogne, 24) regroupe 26 communes rurales couvrant une superficie de 530 km<sup>2</sup> pour une population d'environ 16 000 habitants.</p> <p>Mondialement connu pour son patrimoine culturel et paysager, justifiant la labellisation Grand Site de France, le territoire de la Communauté de communes Vallée de l'Homme (CCVH) possède également un patrimoine naturel riche et diversifié intégrant de nombreux éléments de biodiversité végétale et animale remarquables au niveau régionale et nationale. Il regroupe notamment 19 ZNIEFF, 6 sites Natura 2000, 1 espace naturel sensible et 3 arrêtés préfectoraux de protection de biotope. Le territoire s'inscrit aussi dans la zone tampon de la Réserve de biosphère du bassin de la Dordogne.</p> <p>Les élus locaux sont engagés depuis plusieurs années dans des politiques de développement durable notamment à travers la labellisation du territoire en Grand Site de France Vallée Vézère et l'adoption d'un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), alors que le territoire n'est pas soumis à obligation.</p> <p><b><u>L'objectif</u></b> La CCVH et le Pôle d'Interprétation de la Préhistoire porteurs de la démarche Grand Site de France se constituent en consortium pour réaliser un atlas de la biodiversité couvrant le territoire de l'intercommunalité. L'objectif commun est une meilleure connaissance du patrimoine naturel et une identification des enjeux de biodiversité (faune, flore et habitat) du territoire pour mieux le protéger, le préserver et anticiper les évolutions liées aux changements du climat en cours et à venir. Les synthèses bibliographiques, les données récoltées lors des inventaires et la hiérarchisation des enjeux alimenteront les réflexions de construction d'une stratégie locale de protection et de sensibilisation des acteurs et des citoyens du territoire. Elles constitueront également un porté à connaissances nécessaire en amont des plans, programmes et projets, notamment d'aménagement du territoire.</p> <p><b><u>La méthode</u></b> Ce projet d'atlas de la biodiversité vise aussi bien la flore que la faune. Les travaux se dérouleront de la façon suivante :</p>

	<p>1. Synthèse des connaissances préexistantes  Cette synthèse doit permettre de centraliser, valoriser et mettre à disposition les données dispersées préexistantes. Elle constituera l'état initial de la connaissance du patrimoine naturel du territoire et sera réalisée sur le plus grand nombre de groupes taxonomiques possibles. Elle servira également de socle pour la mise en œuvre des campagnes d'échantillonnages sur les groupes taxonomiques à inventorier.</p> <p>2. Réalisation du diagnostic  Les groupes taxonomiques étudiés plus spécifiquement dans le cadre du diagnostic sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Volet flore : flore vasculaire</li> <li>• Volet faune : Chiroptères, Rhopalocères, Odonates, Orthoptères, Amphibiens, Reptiles.</li> </ul> <p>Une cartographie des grands types de milieux naturels présents sur la CCVH sera par ailleurs mise en œuvre. Elle s'appuiera en grande partie sur la Cartographie Nationale des Habitats naturels (CARHAB).</p> <p>3. Hiérarchisation des enjeux et rédaction de l'Atlas  Un travail de hiérarchisation collaboratif entre experts et structures référentes sera réalisé afin, d'une part, de rendre compte des espèces protégées et/ou à forte valeur patrimoniale recensées sur le territoire, et d'autre part, de définir les secteurs à enjeux.  Des cartes de localisation des espèces seront élaborées, et des fiches spécifiques pourront être rédigées, pour celles présentant les plus forts enjeux. Des cartes compréhensibles par tous, synthétisant des zones concentrant les enjeux en termes de patrimoine naturel sur le territoire, seront également produites.</p> <p>4. Sensibilisation aux enjeux de la biodiversité  Un programme pédagogique sera établi pour favoriser la connaissance des élus et des citoyens sur la biodiversité, mais aussi de faire participer la population à sa protection.  Des élus du territoire bénéficieront d'une présentation pédagogique des inventaires. Le programme visera environ 3 personnes par commune, réparties en petits groupes, sur 2 jours.  Par ailleurs, des personnes volontaires de la société civile seront formées pour faire un réseau d'ambassadeurs de la biodiversité. Différents outils pédagogiques spécifiques au territoire seront créés pour faciliter la diffusion des connaissances (fiches animation, boîte à outils, supports pédagogiques...). Des animations et des manifestations à destination du grand public seront organisées. Les visiteurs et les professionnels du tourisme seront également ciblés dans cette sensibilisation aux enjeux de la biodiversité.</p> <p>5. Conforter une politique de préservation de la biodiversité  Les données obtenues dans les inventaires seront utilisées pour développer la politique de préservation de la biodiversité sur la communauté de communes.  Au terme du projet d'atlas, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) sera révisé si nécessaire de façon à adapter le zonage des espaces boisés classés, des zones N et NP. De même, la définition d'une trame noire sera élaborée en partenariat avec la maison numérique de la biodiversité et le syndicat départemental d'énergies. La CCVH affinera aussi sa politique de préservation des vieilles forêts.</p>
--	---

	<p>Au cours du projet, un programme de formation à destination des élus et des techniciens des collectivités sera mené afin d'aller vers un mode de gestion adapté des espèces végétales invasives, très nombreuses sur le territoire. Des formations seront aussi proposées pour adapter la gestion des espaces verts (méthode d'entretien, choix des plantes...).</p> <p>6. Prendre en compte les résultats de l'inventaire dans les projets d'aménagement</p> <p>L'ensemble des données recueillies dans l'atlas seront une source de connaissance disponible dès la phase d'étude de faisabilité pour tous les projets d'aménagement du territoire, quel que soit le porteur de l'opération. Les projets visés pour 2022 sont notamment la réalisation d'un cadastre solaire et d'un schéma d'interprétation des paysages</p> <p>Le travail d'inventaire de la flore sera réalisé par le Conservatoire Botanique National de Sud Aquitaine dans le cadre d'un partenariat public-public. L'inventaire flore sera réalisé par un prestataire spécialiste dans ce domaine. La réalisation des différents programmes de formation et les outils d'animation seront réalisés par un prestataire type éco-interprète.</p> <p>La coordination de l'action et son suivi sera réalisé par les services de la communauté de communes et du Pôle d'Interprétation de la Préhistoire.</p>
--	--

## II. Retour sur la mise en œuvre du projet

### II.1 Gestion et mise en œuvre du projet

#### II.1.1 Description générale du projet

##### II.1.1.1 Contexte

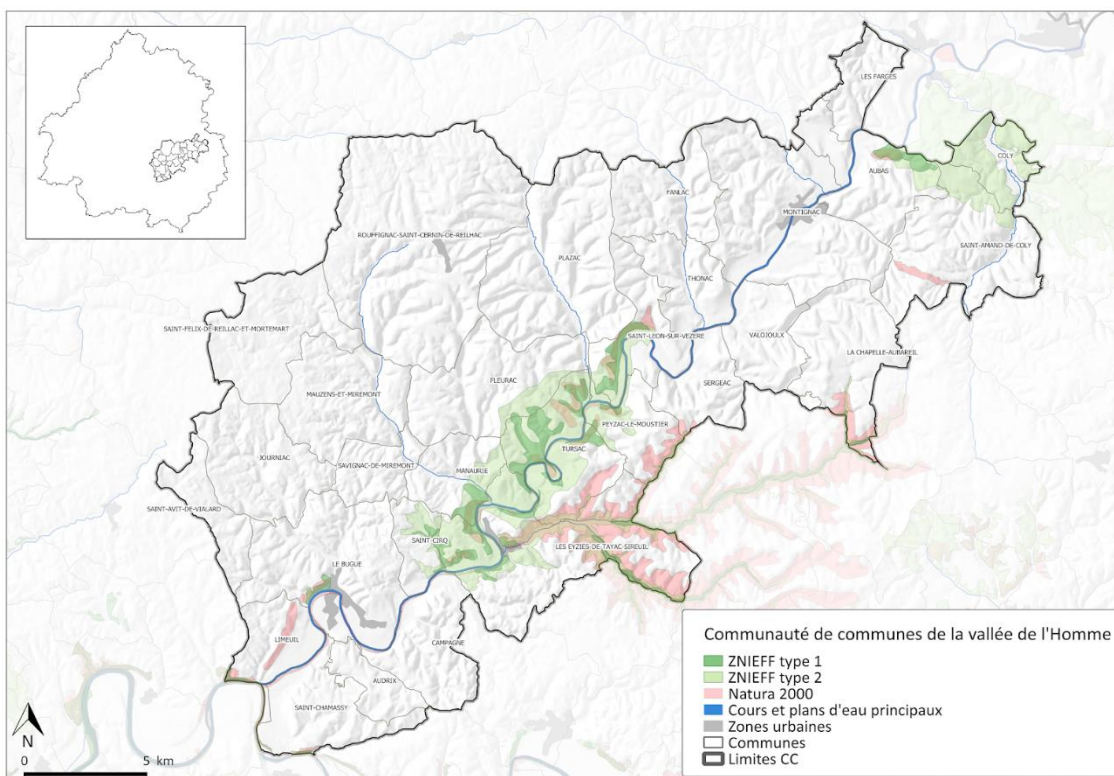
###### II.1.1.1.1 Les enjeux du territoire

Les 26 communes de la CCVH font partie intégrante du Grand Site de France de la Vallée de la Vézère reconnu pour son patrimoine culturel et paysager. Une grande partie du territoire est protégée au titre de l'environnement (loi 1930), un site classé de 115 km<sup>2</sup> entouré d'un site inscrit de 108 km<sup>2</sup>.

Le territoire de la CCVH possède également un patrimoine naturel riche et diversifié intégrant de nombreux éléments de biodiversité végétale et animale remarquables au niveau régional et national.

Ces enjeux, reconnus par la communauté scientifique, ont notamment justifié le classement de plusieurs parties de ce territoire au titre de divers zonages d'inventaire ou de protection :

- 1 Réserve de biosphère : le territoire de la CCVH s'inscrit au sein de la zone tampon et de l'aire de transition de la Réserve de biosphère du bassin de la Dordogne
- 15 ZNIEFF de type 1 et 4 de type 2
- 6 sites Natura 2000
- 1 espaces naturels sensibles (ENS départementales)
- 3 arrêtés préfectoraux de protection de biotope



Si ces zonages permettent d'ores et déjà d'identifier certaines zones de concentration d'enjeux, le reste du territoire de la CCVH abrite néanmoins une riche biodiversité qui reste en partie méconnue.

Consciente de ces enjeux, la CCVH souhaite ainsi s'engager dans une démarche de réalisation d'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) sur l'ensemble des 26 communes qui la compose au côté du Pôle d'Interprétation de la Préhistoire (PIP).

### *II.1.1.1.2 Mesures prises antérieurement*

La Communauté de communes met en œuvre une stratégie de développement durable depuis plusieurs années. Le PIP à travers le label Grand Site de France et à travers ses missions intrinsèques fait de même.

Pour exemple, l'intercommunalité a investi dans des véhicules électriques pour le personnel, dans des vélos électriques en libre-service et de longue durée pour les visiteurs et habitants. Plusieurs bâtiments publics ont été équipés de panneaux photovoltaïques. La Communauté de communes met en place depuis 3 années des actions de sensibilisation sur le ménage sain auprès des communes, du grand public et des socioprofessionnels du tourisme.

Un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) a aussi été approuvé en 2020 réduisant drastiquement les surfaces constructibles.

La CCVH porte l'animation du Site Natura 2000 "Coteaux Calcaires de la vallée de la Vézère". Elle souhaite renforcer l'animation en place sur ce site pour développer la contractualisation (Contrat N2000, MAEc) avec les propriétaires et les exploitants agricoles. L'une des actions emblématiques de ce site Natura 2000 est le redéploiement du pastoralisme sur des secteurs de pelouses calcaïques soumis à une dynamique de fermeture. La collectivité soutient cette action et accompagne les Associations Foncières Pastorales et les agriculteurs dans leurs projets.

Deux sentiers d'interprétation, mettant notamment en lumière certains éléments de patrimoine naturels, ont vu le jour sur deux communes distinctes.

Par ailleurs, plusieurs communes ont mis en place des Agenda 21, à l'instar de la CCVH, et sont toutes labellisées Zéro Phyto.

### *II.1.1.2 Atteinte des objectifs*

Pour rappel, les objectifs du projet "Atlas de la Biodiversité Communale" de la CCVH étaient les suivants :

1. Apporter aux communes et à l'intercommunalité une information naturaliste suffisamment complète et synthétique, notamment cartographique, qui puisse permettre in fine une intégration des enjeux de la biodiversité du territoire dans les actions et stratégies portées par la collectivité : Le rapport final, avec une déclinaison des connaissances scientifiques à l'échelle communale, va donner aux communes un savoir exhaustif des espèces fauniques et floristiques présentes et notamment à enjeux sur leur territoire, pour une meilleure prise en compte lors des aménagements urbains.
2. Favoriser la compréhension et l'appropriation des enjeux de la biodiversité propres au territoire par les élus, les équipes techniques municipales et intercommunales, les acteurs locaux (agriculteurs, forestiers, entreprises, associations, etc.) et les habitants : La sensibilisation et l'apprentissage des enjeux autour de la biodiversité a été un succès grâce à l'organisation de formations pour différents publics : les élus, le grand public avec les ambassadeurs, les enfants avec les petits ambassadeurs, les agents techniques.
3. Favoriser la préservation de la biodiversité, notamment à travers le recensement des vieilles forêts, l'identification de secteurs à forts enjeux écologiques, la lutte contre les espèces invasives, la création de trames noires et l'intégration de mesures protectrices dans le PLUi comme les espaces boisés classés. La connaissance scientifique apportée par l'Atlas va permettre une intégration accrue de ces enjeux lors de la révision des documents d'urbanisme.
4. Impliquer les acteurs locaux pour construire, en concertation, des recommandations afin d'améliorer la gestion des espaces publics (ou privés) des communes et de l'intercommunalité, notamment en termes de fauchage et de choix d'espèces floristiques ; Des formations sur la gestion différenciée des espaces vont être proposées à l'ensemble des agents techniques et en charge des espaces verts. Par ailleurs, l'ensemble des communes sont labellisées « Zéro phyto » et plusieurs sont engagées dans la démarche « Villes ou villages fleuris ».
5. Élargir les connaissances des espèces du territoire pour élaborer par la suite un projet de suivi d'évolution de certaines espèces face au changement climatique qui s'opère. Les partenaires et prestataires de l'ABC continueront à effectuer des suivis réguliers, notamment dans le cadre des zones Natura 2000.

### *II.1.1.3 Apprentissage*

L'organisation des formations élus, la constitution du réseau des ambassadeurs et des petits ambassadeurs, la création d'outils pédagogiques ont permis l'acquisition de connaissances par un public varié.

### *II.1.1.4 Difficultés rencontrées*

Concernant la création et l'animation de notre réseau d'ambassadeur de la biodiversité, notre objectif était d'avoir un représentant par commune afin d'avoir un maillage fin du territoire. Cet objectif était sans doute un peu trop ambitieux. Même si nous avons bien un ambassadeur identifié pour chaque commune, le taux de participation aux formations proposées reste mitigé. Néanmoins, un noyau dur d'une dizaine d'ambassadeurs impliqués et motivés s'est constitué au fil du temps, ce qui est très positif.

Le recensement des données réalisés avant l'inventaire n'a pas été aussi exhaustif que prévu. La LPO n'avait pas voulu donner les données brutes en respectant les codes du SINP. Après négociation, nous



avons eu des informations complémentaires mais non exhaustives.

## **II.1.2 Gouvernance et implication des parties prenantes**

Le projet est porté par la Communauté de communes en partenariat avec le Pôle d'Interprétation de la Préhistoire. L'animation du dispositif est multi-partenaire. Elle est pilotée par la Vice-Présidente à l'environnement et à la biodiversité de la Communauté de communes aussi référente Grand Site de France Vallée de la Vézère et le Vice-Président au développement durable. Les services impliqués sont celui de l'aménagement du territoire pour la Communauté de communes, et le service du Grand Site de France pour le Pôle d'Interprétation de la Préhistoire.

La gouvernance du projet est structurée autour :

- d'un comité technique (COTECH), composé de techniciens, de partenaires et d'élus locaux, qui a été mis en place pour suivre les étapes du projet ;
- d'un comité de pilotage (COPIL) qui est plus large dans sa représentation que le COTECH s'est réunis pour la validation des grandes étapes. Il est composé d'élus du territoire, de représentants des citoyens, d'acteurs du territoire et des membres du COTECH ;
- pour assurer une bonne coordination du projet, un élu référent a également été nommé pour chaque commune de l'intercommunalité.

La communauté de commune s'est associée à plusieurs partenaires pour la réalisation technique de l'ABC :

- Le Conservatoire d'espace naturels de Nouvelle-Aquitaine (CEN NA) a la charge de la coordination technique du volet « Faune ». Ce volet fait également intervenir l'Observatoire FAUNA, Cistude Nature et la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO).
- Le Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique (CBNSA) a la responsabilité de la mise en œuvre du volet « Flore, Fonge et Habitats », en cohérence avec son cadre de mission. Il est chargé de l'encadrement et de la mise en œuvre de l'ensemble des actions relatives à ce volet.
- Les Enfants du Pays de Beleyme pour la partie médiation/communication/sensibilisation.

## **II.1.3 Mise en œuvre des actions visant l'acquisition de connaissances**

### **II.1.3.1 Compilation des données existantes**

#### **II.1.3.1.1 Objectifs**

La compilation des données existantes sur le territoire étudié est un préalable essentiel permettant de rassembler, valoriser et mettre à disposition les données dispersées préexistantes. Elle constitue un premier socle de connaissance et une première étape d'identification des secteurs lacunaires sur lesquels prioriser les inventaires. Ce travail de synthèse consiste en la centralisation, la normalisation (dans les règles de l'art, selon les formats standards de données et métadonnées du SINP et les référentiels taxonomiques en vigueur) et la validation scientifique (contrôle de cohérence visant à garantir la fiabilité de l'observation) des données dispersées existantes, issues de divers producteurs ou des ressources documentaires.

Diverses études antérieures au programme ABC ont été réalisées sur le territoire de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Homme, certaines sous commande d'institutions publiques, telles que l'intercommunalité, les communes, le Conseil départemental ou encore l'Etat, sans que les données concernées n'aient été forcément rassemblées. Ces données sont considérées comme publiques au sens de la législation. D'autres données ont été collectées dans le cadre d'études sous maîtrise d'ouvrage privée. Si une partie de ces données a déjà été centralisée au sein des plateformes de gestion de données (gérées par le CBNSA pour la flore et l'Observatoire FAUNA pour la faune), de nombreuses données issues d'études ponctuelles diverses restaient à identifier, recenser, centraliser et exploiter.

### *II.1.3.1.2 Méthode*

#### *II.1.3.1.2.1 Exploitation des données préexistantes intégrées aux plateformes publiques de gestion de données*

De nombreuses données préexistantes sont déjà centralisées sur les plateformes publiques régionales de gestion informatique de données :

- L'Observatoire de la Biodiversité Végétale de Nouvelle-Aquitaine (OBV, obv-na.fr) géré par le CBNSA, pour les données floristiques, fongiques et relatives aux habitats ;
- L'Observatoire FAUNA (observatoire-fauna.fr) géré par l'Observatoire FAUNA, pour les données faunistiques.

Ces données sont issues d'études de terrain produites par le réseau de producteurs de données (privées ou publiques) et de dépouillements bibliographiques ayant déjà été réalisé.

A ces données préexistantes ont été ajoutées des données issues de la sollicitation de structures/personnes (publiques ou privées) susceptibles de détenir des données naturalistes non versées aux plateformes publiques régionales.

#### *II.1.3.1.2.2 Sollicitations des producteurs de données*

Une enquête auprès des potentiels producteurs de données a été effectuée en tout début de programme, durant l'hiver 2021-2022, afin de recenser les études ayant conduit à la production de données d'occurrences de taxons et n'ayant pas été intégrées antérieurement aux plateformes publiques de gestion de données. Une liste des potentiels producteurs de données a été établie.

Concernant les structures, on peut citer :

- Les associations : le Conservatoire d'Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine (CEN NA), Cistude Nature, la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO), la Fédération Départementale des Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de Dordogne (FDAAPPMA 24), Locusta, la Société Linnéenne de Bordeaux (SLB), la Société Botanique et Mycologique du Périgord (SBMP), la Société Mycologique du Périgord, la Société Française d'Orchidophilie d'Aquitaine (SFO Aquitaine), ... ;
- Les collectivités : la Communauté de Communes de la Vallée de l'Homme, les communes, le Conseil Départemental de la Dordogne (CD 24), le Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Vézère en Dordogne (SMBVVD), ... ;
- Les établissements publics : l'Etablissement Public Territorial du Bassin de la Dordogne (EPIDOR), l'Office Français de la Biodiversité (OFB) ;
- Les bureaux d'étude : Gereia, Ecosphère, Biotope, Eliomys, VyaNature, ETEN environnement, ...

A ces structures s'ajoutent un certain nombre de naturalistes indépendants connus et reconnus, susceptibles de détenir de la donnée sur le territoire.

Un courriel a été envoyé aux personnes contact afin de s'informer de l'existence (et, le cas échéant, de la transmission) d'informations relatives aux projets les concernant et situées dans le secteur étudié. Les producteurs ayant répondu ont été ensuite contactés pour étudier les modalités techniques de la valorisation des informations naturalistes correspondantes. Cette valorisation des données publiques ou privées a été faite dans le respect du droit moral des auteurs de données, conformément à la législation en vigueur.

#### *II.1.3.1.2.3 Sélection, normalisation, validation et intégration des données*

Les données reçues ont été analysées et triées selon leur exploitabilité. Cette étape consiste à en déterminer la pertinence pour l'étude, la fiabilité et à considérer, le cas échéant, la possibilité de leur intégration dans les plateformes informatiques. Les données sélectionnées ont été :

- harmonisées et normalisées selon les formats standards de données et métadonnées du SINP et les référentiels taxonomiques en vigueur ;

- validées scientifiquement par des experts contrôlant leur cohérence, visant à garantir la fiabilité de l'observation ;
- intégrées aux plateformes publiques de gestion de données.

Il est important de préciser que parmi les jeux de données transmis, un nombre important n'ont pu être exploités du fait de leur imprécision, de leur incompatibilité de format de transmissions ou de leur non-conformité vis-à-vis du cahier des charges SINP.

### *II.1.3.2 Réalisation des inventaires naturalistes*

Dans le cadre de son ABC, la CCVH à fait le choix d'approfondir sur son territoire les connaissances naturalistes sur 8 groupes taxonomiques, à savoir :

1. La Flore vasculaire : plantes à fleurs, fougères et conifères
2. Les Oiseaux : nicheurs hivernants, migrants
3. Les Reptiles : serpents, lézards, tortues
4. Les Amphibiens : grenouilles, crapauds, tritons, ...
5. Les Rhopalocères : papillons de jour
6. Les Orthoptères : criquets, sauterelles, grillons, ...
7. Les Odonates : libellules et demoiselles
8. Les Chiroptères : chauves-souris

Les inventaires terrain sur ces 8 groupes taxonomiques se sont déroulés entre janvier 2022 et mars 2023. Concernant ces groupes taxonomiques, les stratégies d'échantillonnages sont détaillées dans les Tome 1 et 2 du rapport scientifique de l'ABC.

### *II.1.3.3 Bilan des connaissances Faune et Flore à l'issu des inventaires*

En complément des résultats d'inventaire détaillés ci-après, une analyse et une cartographie sur le territoire a été réalisée pour :

- les espèces exotiques,
- les espèces protégées,
- les espèces menacées,
- les espèces à enjeux

Les différents experts identifiés ont procédé à l'identification des espèces à enjeux pour le territoire de la vallée de l'Homme. Des fiches espèces pour les espèces à enjeux ont été rédigés et une spatialisation des secteurs à enjeux par une analyse cartographique a été produite.

L'ensemble de ces éléments sont visibles dans les tomes du rapport scientifiques de l'ABC.

#### *II.1.3.3.1 Faune*

Sur les taxons amphibiens et reptiles, les données étaient très pauvres et non homogènes à l'échelle communale. 16 jours d'inventaires ont été réalisés, avec plus de 295 nouvelles données et 16 espèces contactées (9 reptiles et 8 amphibiens dans l'état initial).

Sur le taxon oiseaux, 25 jours d'inventaires ont été réalisés pour les oiseaux en nidification, les oiseaux en halte migratoire, les oiseaux hivernants et les rapaces nocturnes. Plus de 5 578 nouvelles données et plus de 162 espèces différentes ont été observé (contre 142 dans l'état des lieux initial).

Pour les rhopalocères, environ 60 jours d'inventaires ont été réalisés avec 3 050 nouvelles données d'observation et 89 espèces différentes contactées (contre 94 dans l'état des lieux initial).



Pour les odonates, là aussi 60 jours d’inventaires ont été réalisés avec 1 450 nouvelles données et 50 espèces différentes contactées (contre 45 dans l’état des lieux initial).

Sur le taxon des orthoptères, 30 jours d’inventaires ont eu lieu avec près de 1 300 nouvelles données et 46 espèces différentes contactées (contre 41 dans l’état des lieux initial).

Sur le taxon des chiroptères, 25 jours d’inventaires ont eu lieu (recherche de gîtes au sein de bâtis communaux, transect routier, point fixe).

### II.1.3.3.2 Flore

Pour le volet flore, l’enjeu des inventaires terrain était double : homogénéiser les connaissances à l’échelle communale et cibler les milieux d’intérêt. 50 jours d’inventaires ont été réalisés entre mars et novembre 2022, avec plus de 1 000 espèces différentes contactées dont 113 nouvelles pour un total de plus de 27 000 nouvelles données.

Ces données alimentent une cartographie des habitats sur l’ensemble du département de la Dordogne (CarHab) disponible début 2023.

### II.1.3.3.3 Répartition des observations par groupe taxonomique

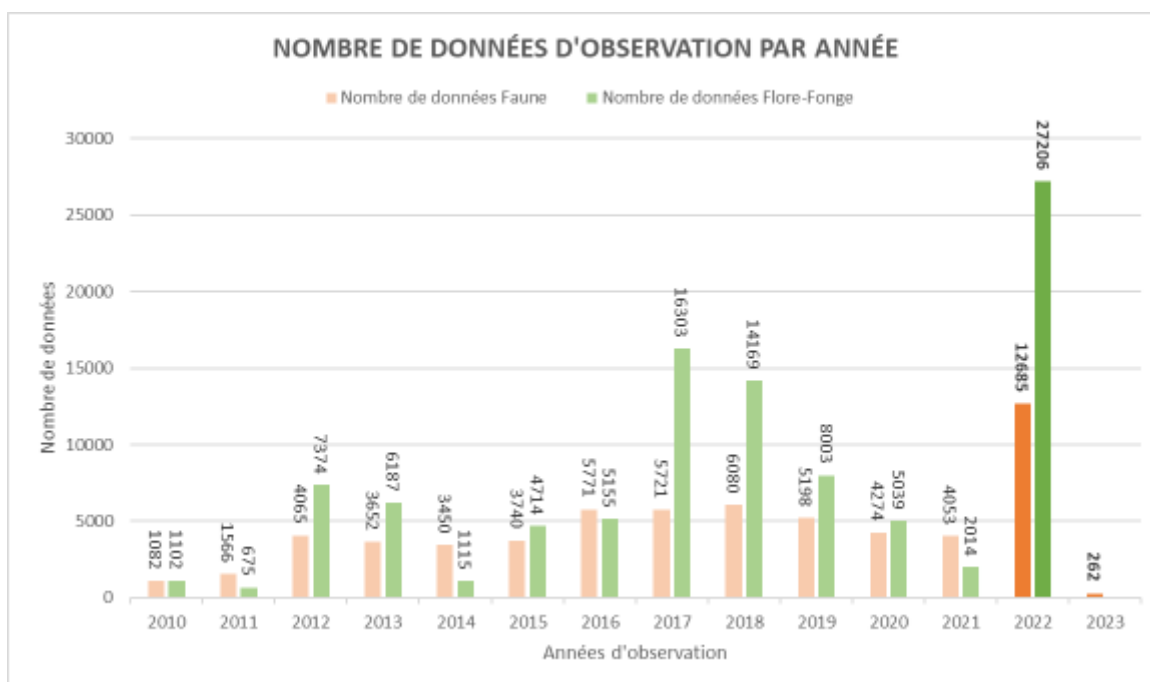


Tableau 1. Nombre de données cumulées dans le temps

Groupes fonctionnels		Nombre de données 2010-2023	Nombre de données nouvelles	Proportion de données nouvelles	Dernières années d'obs.
FAUNE	Oiseaux	36 225	5578	15,4%	2023
	Rhopalocères	8 122	3116	38,4%	2023
	Poissons	5535	17	0,3%	2023
	Odonates	3031	1369	45,2%	2023
	Chiroptères	2 084	412	19,8%	2023
	Coléoptères	1898	178	9,4%	2023
	Orthoptères	1816	1328	73,1%	2023
	Hétérocères & Zygènes	1543	272	17,6%	2022
	Mammifères continentaux (non volant)	838	40	4,8%	2023
	Araignées	692	82	11,8%	2023
	Mollusques	559	24	4,3%	2022
	Amphibiens	538	223	41,4%	2023
	Reptiles	442	113	25,6%	2023
	Écrevisses	118	4	3,4%	2022
	Autres	5964	200	3,4%	2023
	<b>Total Faune</b>		<b>69 405</b>	<b>12 956</b>	<b>18,7%</b>
FLORE-FONGE	Flore vasculaire	95934	26986	28,1%	2022
	Champignons	1 906	9	0,5%	2022
	Bryophytes	1037	91	8,8%	2022
	Lichens	129	99	76,7%	2022
	Algues	50	21	42,0%	2022
	<b>Total Flore-Fonge</b>		<b>99 056</b>	<b>27206</b>	<b>27,5%</b>
<b>Total Faune-Flore-Fonge</b>		<b>168 461</b>	<b>40 162</b>	<b>23,8%</b>	<b>/</b>

Tableau 2. Nombre de données nouvelles rapportées au nombre total de données pour chaque groupe taxonomique

En considérant l'ensemble des groupes faune et flore-fonge, le nombre total de données d'observations à l'issue de l'ABC s'élève à 168 461, dont 40 153 bancarisées sur la période janvier 2022-juin 2023, soit près de 24% du jeu de données global.

Pour la flore et la fonge, 27 206 nouvelles données ont été récoltées, soit une augmentation de 27,5% du nombre de données préexistantes.

Pour la faune, 12 956 nouvelles données ont été récoltées, soit une augmentation de 18,7% du nombre de données préexistantes. L'ensemble des groupes fonctionnels ciblés par des inventaires complémentaires voient leur nombre d'observations augmenter dans des proportions comprises entre 15,4% et 73,1%. Notons également l'existence de nouvelles données pour l'ensemble des autres groupes considérés dans le tableau ci-dessus.

### II.1.3.3.4 Répartition de la richesse en espèces par groupe fonctionnels

Figure 1. Nombre d'espèces faune avant inventaire – Echelle communale

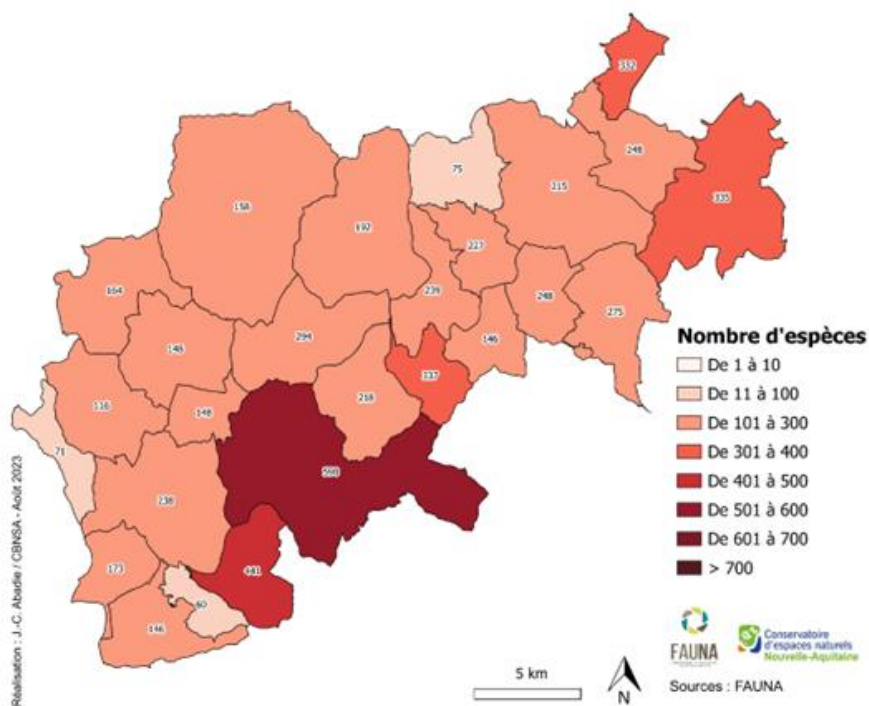


Figure 2. Nombre d'espèces faune après inventaire – Echelle communale

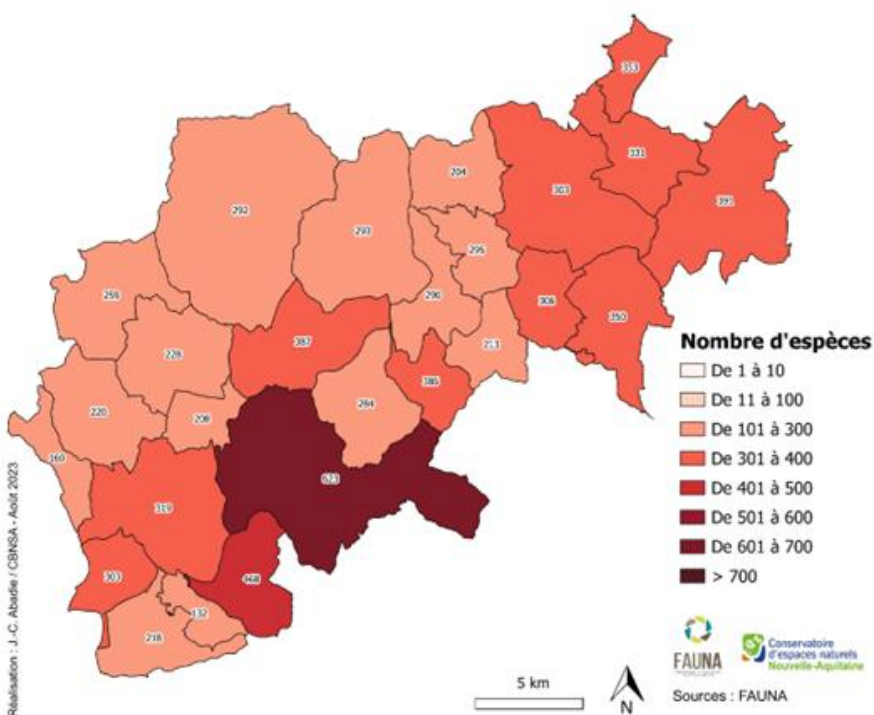


Figure 3. Nombre d'espèces flore et fonge avant inventaire – Echelle communale

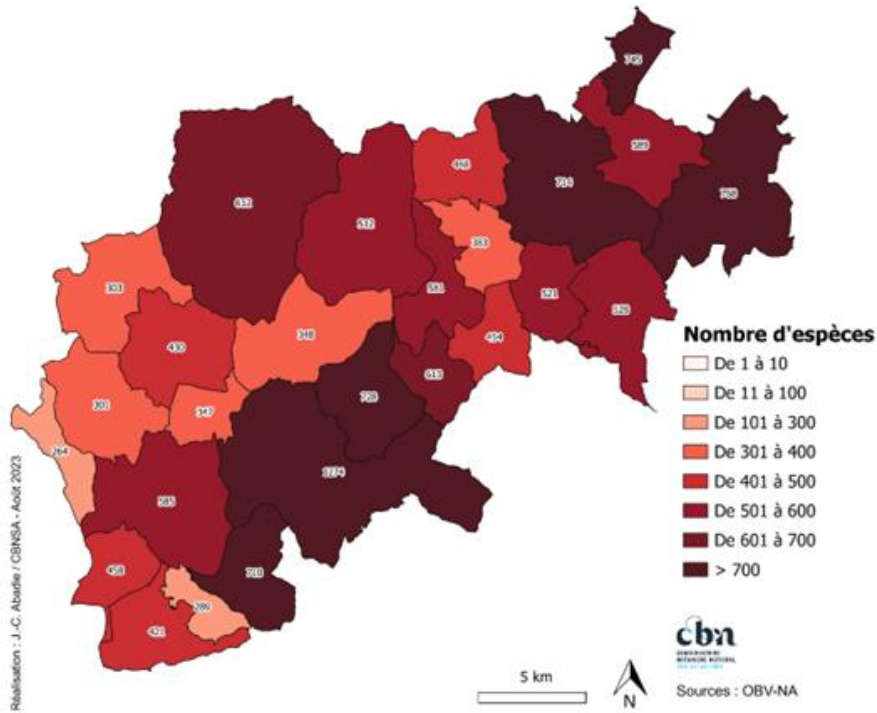
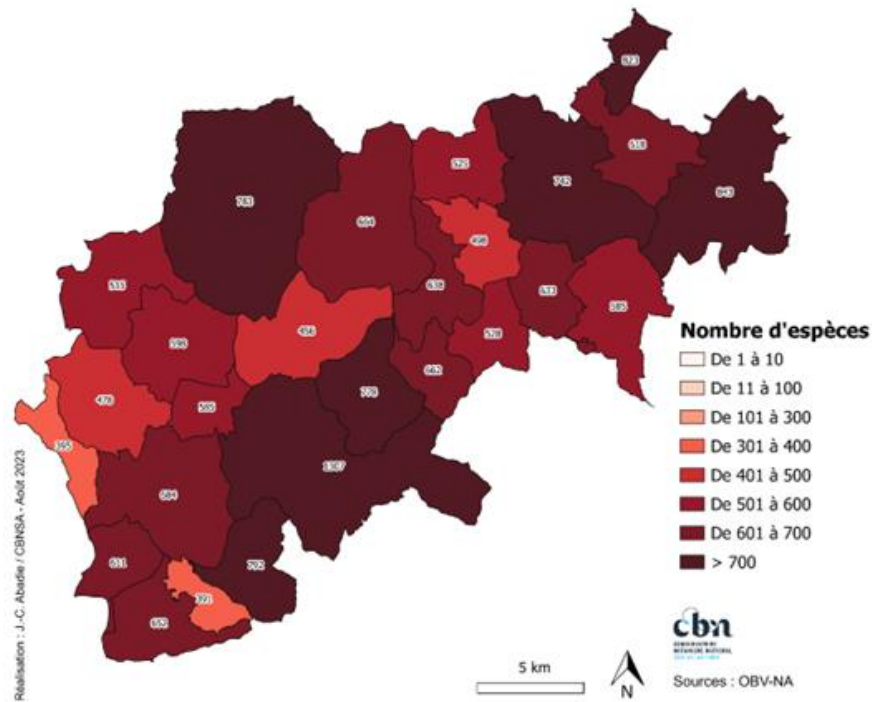


Figure 4. Nombre d'espèces flore et fonge après inventaire – Echelle communale



### II.1.3.3.5 Cartographie potentielle des habitats

#### Exemple d'utilisation des cartes du programme national CarHab dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale

Mis en œuvre dans le cadre de la stratégie nationale pour la biodiversité 2011-2020, le programme national de « **Cartographie des habitats naturels (CarHab)** » a pour objectif de produire, de 2020 à 2025, une cartographie nationale prédictive des habitats naturels et semi-naturels de France métropolitaine et d'Outre-mer par télédétection à l'échelle du 1/25000<sup>e</sup>.

Ce programme est mené dans le cadre d'une étroite collaboration entre les Conservatoires Botaniques nationaux (CBN), l'UMS PatriNat, l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN), le laboratoire EVS de l'Université de Saint-Étienne et l'Office français de la biodiversité (OFB). Les CBN sont en charge de la mise en œuvre du programme à l'échelle départementale en suivant la méthodologie nationale élaborée à l'issue de près de 10 ans de recherche méthodologique et de tests sur des territoires pilotes.

La démarche méthodologique repose sur une approche de modélisation cartographique :

- des biotopes : ils correspondent à une portion du territoire écologiquement homogène (conditions édaphiques et climatiques identiques) possédant une communauté végétale stable (potentialité végétale) ainsi que des communautés de substitutions (stades dynamiques). La définition des biotopes repose sur la combinaison de 8 paramètres écologiques : caractère littoral, étage thermique, ombroclimat, continentalité, variante bioclimatique, humidité du sol, acidité du sol et durée d'enneigement. Une typologie nationale des biotopes a été élaborée et les cartes des biotopes sont obtenues par modélisation à l'aide de l'algorithme Random Forest. Les variables abiotiques prises en compte sont principalement topographiques, climatiques, géologiques.
- des physionomies des végétations : elles constituent les principaux stades de la dynamique temporelle d'une série de végétation donnée. Elles sont répertoriées au sein d'une typologie nationale hiérarchisée et les cartes sont réalisées à partir de la segmentation des images de la BD Ortho et de classification semi-automatisée d'images satellites Sentinel 2 à 10 m de résolution.
- des habitats naturels et semi-naturels : leur spatialisation est produite à partir du croisement des cartographies issues de la modélisation des biotopes et des physionomies des végétations. Ainsi, chaque polygone issu de ce croisement comprend des informations relatives aux biotopes (8 paramètres écologiques) et aux physionomies des végétations. Un rattachement de ces deux informations aux typologies des habitats permet de produire une cartographie des habitats EUNIS et des habitats d'intérêt communautaire.

Toutes les informations liées à la démarche méthodologique du programme CarHab sont disponibles sur la notice nationale (<https://inpn.mnhn.fr/docs-web/docs/download/418341>) et les résultats cartographiques devraient être consultables via le viewer (<https://inpn.mnhn.fr/viewer-carto/CarHab/>) à partir de 2024.

En 2023, la finalisation de la cartographie des habitats du programme CarHab à l'échelle du département de la Dordogne permettent d'extraire les premières cartographies d'habitats et notamment dans le cadre de cet ABC.

S'agissant de résultats issus de modélisations, il est important de rappeler que ces cartographies d'habitats restent peu exploitables à une échelle plus fine à cause :

- De l'absence de modélisation des habitats très ponctuels (affleurements rocheux, habitats de pelouses annuelles...) dû à la résolution des variables exploitées par le modèle qui n'a pas permis de les spatialiser ou des habitats n'ayant qu'un trop faible nombre de données dans le département (pelouse de bas marais) pour pouvoir être modélisés,
- Des lacunes de connaissance de plusieurs syntaxons, de leur écologie et de leur chorologie dans certains secteurs du département,
- Du faible nombre de données produites dans les secteurs très anthropisés (souvent dominés par les cultures) ce qui limite la production et la précision des données d'apprentissage.



Ainsi, une approche synthétique a été préférée ici dans l'attente des travaux qui seront réalisés à la suite des résultats cartographiques de CarHab à l'échelle régionale et nationale (en particulier l'amélioration des connaissances sur les séries de végétations mais aussi les choix sémiologiques, ...).

Une cartographie des habitats EUNIS et une cartographie des habitats d'intérêt communautaire (HIC) ont été produites sur le périmètre de la CCVH totalisant 99 habitats EUNIS et 22 HIC. Ainsi, il apparaît qu'une grande partie du territoire concerné est couvert par des habitats d'intérêt communautaire. Néanmoins, ces habitats peuvent être soumis à des conditions d'éligibilité. Par exemple, l'habitat 9340 n'est réellement éligible que si *Quercus ilex* est dominant. De même, l'habitat 9230 n'est d'intérêt communautaire que si *Quercus pyrenaica* domine. Ces habitats restent donc potentiels sur de larges plages du territoire. A contrario, nombre d'habitats patrimoniaux n'ont pas été figurés car seuls les habitats dominants et les plus fréquents ont été retenus.

La représentation cartographique de ces habitats est donc nettement déficitaire, particulièrement sur les coteaux et les vallées de ce territoire. À titre d'exemple, l'habitat de landes sèches européennes (4030) n'a pas été correctement modélisé car facilement confondu avec d'autres physionomies (notamment d'ourlets ou de fourrés).

### *II.1.3.4 Gestion, administration et diffusion de la donnée naturaliste*

#### *II.1.3.4.1 Objectifs des plateformes de gestion d'information*

L'administration de données naturalistes anciennes, actuelles et futures nécessite des systèmes de gestion d'information (SI) dynamiques et pérennes. Deux supports existants sont déjà respectivement dédiés à la flore, la fonge et les habitats pour l'Observatoire de la Biodiversité Végétale de Nouvelle-Aquitaine (obv-na.fr) et à la faune pour l'Observatoire FAUNA (observatoire-fauna.fr).

Ces deux plateformes visent la centralisation et la diffusion, sous une forme validée techniquement et scientifiquement, de l'ensemble des données d'occurrence de taxons, de cartographies d'habitats sur le territoire. Elles permettent de gérer les cartographies réalisées dans le cadre de l'ABC ainsi que leurs futures évolutions.

#### *II.1.3.4.2 Gestion des données « flore, fonge et habitats »*

Le SI de l'Observatoire de la Biodiversité Végétale de Nouvelle-Aquitaine (OBV, obv-na.fr) a vocation à être le support de la gestion et de la diffusion de la localisation des enjeux de biodiversité végétale de la CCVH. Les données cartographiques sont accessibles en ligne à travers la base publique de référence sur les espèces végétales et les habitats naturels de Nouvelle-Aquitaine que constitue l'OBV, faisant office de pôle thématique « flore, fonge et habitats » du SINP Nouvelle-Aquitaine et alimentant l'INPN (inpn.mnhn.fr).

Cette base permet par ailleurs une actualisation en continu des informations cartographiques (caractère dynamique) afin de prendre en compte les évolutions du territoire ou l'amélioration des connaissances. L'ensemble des données collectées dans le cadre du programme ABC a été intégré à l'OBV. Ces données sont accessibles en accès illimité et au plus fin niveau de précision géographique, aux agents et élus de la CCVH, aux fins de prise en compte des enjeux dans le cadre des politiques d'aménagement du territoire. Une mise à jour automatique des noms taxonomiques et syntaxonomiques est opérée automatiquement à chaque mise à jour TAXREF.

Grâce à une veille permanente et une implication active dans les travaux nationaux sur le SINP, l'OBV intègre la plupart des spécifications techniques définies au niveau national, notamment : le format standard de données « occurrences de taxon » et « relevés phytosociologiques », le format standard de métadonnées, le référentiel taxonomique TAXREF, la définition et diffusion des données sensibles au titre du SINP, la validation scientifique conforme au protocole national, la gestion des droits d'accès (autorités publiques, partenaires adhérents, public) ou la prise en compte des aspects juridiques dans les politiques d'alimentation et de diffusion de données.

### *II.1.3.4.3 Gestion des données « faune »*

La plateforme FAUNA (observatoire-fauna.fr) constitue le pôle faune de la plateforme régionale SINP Nouvelle-Aquitaine, dont l'Observatoire FAUNA est le gestionnaire. Il organise la centralisation (auprès d'un large réseau d'acteurs), la structuration, la validation puis la diffusion des données d'observations sur la faune régionale grâce à de nombreux outils informatiques soutenus. L'ensemble des données sont partagées avec l'INPN, géré par l'UMS PatriNat (MNHN, OFB, CNRS).

Dans le cadre de l'ABC de la CCCVH, la plateforme FAUNA a permis :

- l'identification des études passées sur le territoire et la mise à disposition des données concernées ;
- orienter les nouvelles prospections de terrain à réaliser ;
- centraliser et bancariser les observations effectuées pendant l'ABC ;
- réaliser des cartes de répartition et des indicateurs au fur et à mesure.
- 

Toutes les données collectées dans le cadre de l'ABC sont accessibles publiquement sur la plateforme FAUNA, selon les modalités de diffusion inscrites dans la Charte régionale SINP Nouvelle-Aquitaine, et participent donc à l'amélioration des connaissances publiques. Elles seront complétées automatiquement par les nouvelles observations faites sur le territoire de la CCCVH, dans le cadre des missions SINP qu'exerce l'Observatoire FAUNA.

Des modules de consultation spécifiques sont mis en place pour les services instructeurs de l'État (OFB, DREAL, DDT) et les porteurs de projets afin que les enjeux situés sur le territoire de la CCCVH soient mieux identifiés et puissent être pris en compte de manière efficace.

### *II.1.3.5 Réflexion autour de la valorisation et production cartographique*

Voir II.1.3.3.5

## **II.1.4 Actions de mobilisation et sensibilisation**

La communauté de communes et la Pôle d'interprétation de la Préhistoire ont monté un programme de sensibilisation et de médiation avec leurs partenaires.

### *II.1.4.1 Semaine Européenne du Développement Durable*

Dans le cadre de la Semaine Européenne du Développement Durable 2022, deux activités ont été proposées au grand public :

- Une Nuit de la Chauve-Souris a été organisée à la salle des fêtes de Fleurac le 23 septembre 2022, en présence de la chargée de mission chiroptères du CEN-NA missionnée dans le cadre de l'ABC. Environ 15 personnes étaient présentes.
- Une balade botanique à la découverte de la faune et la flore de la vallée Vézère avec le naturaliste Yannick Lenglet a eu lieu le dimanche 25 septembre sur la commune de Fanlac. L'animation a réuni 15 personnes.

### *II.1.4.2 Printemps de la biodiversité*

Les structures partenaires de l'ABC, dans le cadre du marché public, avaient prévu la réalisation d'animations de sciences participatives et de découverte de la biodiversité. Il a été décidé de les regrouper et de les organiser autour d'un seul et unique événement intitulé « Printemps de la biodiversité en vallée de l'Homme ». Des organismes extérieurs à la réalisation de l'ABC ont également été sollicités pour étoffer le programme.

Le Printemps de la biodiversité en vallée de l'Homme s'est déroulé entre le mois de mars et juin 2023. Au total, 17 animations ont été faites. La majorité ont pris la forme de sorties botaniques et fauniques sur le terrain, auxquelles se sont ajoutés des cinés-débat et des ateliers.

L'objectif était de proposer au grand public des activités variées, entièrement gratuites, espacées dans le

Atlas de la biodiversité communale de la Communauté de Communes Vallée de l'Homme  
Rapport final 30 août 2023

temps et équitablement réparties sur les communes de la CCVH.

Le profil des participants était assez hétérogène : des personnes sensibilisées et non sensibilisées, des experts ou non, des locaux mais aussi des personnes de passage.

Les retours ont été très positifs, tant sur les sujets abordés que sur la forme des activités proposées. Compte tenu de ce succès avec 450 personnes sur l'ensemble des animations, et de l'attente affirmée du public, l'organisation d'un « Printemps de la biodiversité » sera programmée en 2024.

Ci-dessous, le tableau récapitule les animations et le nombre de participants. Vous retrouverez dans les annexes les supports de communication utilisés.

<i>Activités</i>	<i>Nombre de participants</i>
<i>Sortie nocturne à la découverte des amphibiens (Cistude nature)</i>	13
<i>Nuit de la Chouette (LPO)</i>	35
<i>Balade animée « A la découverte des arbres et de la forêt » (Enfant du pays de Beleyme)</i>	40
<i>Ciné-débat « L'appel des libellules » (CEN N-A)</i>	10
<i>Deux soirées ciné-débat sur les sols autour du film « Mission régénération » (CAUE 24, Aux Actes, Ciné passion)</i>	80 et 90
<i>Sortie botanique flore printanière des bois et falaises (CBNSA)</i>	40
<i>Atelier autour du potager (Happycultors)</i>	13
<i>Balade animée « Faune et de la flore de la rivière » (Enfant du pays de Beleyme)</i>	35
<i>Sortie à la découverte des papillons (CEN N-A)</i>	12
<i>Ciné-débat « Une vie de grand rhinolophe » (CEN N-A)</i>	20
<i>Sortie botanique pelouses calcaires (CBNSA)</i>	30
<i>Balade animée « Paysages de la vallée Vézère » (Enfant du pays de Beleyme)</i>	23
<i>Balade « Découverte des plantes sauvages » suivi d'un atelier de fabrication (Nathalie Genthial)</i>	13
<i>Sortie à la découverte des pollinisateurs (OPIE, dans le cadre du programme SPIPOLL)</i>	5
<i>Sortie à la découverte des reptiles + visite d'un site du conservatoire d'espace naturel (Cistude nature + CEN N-A)</i>	15



Balade animée « Coteaux calcaires » (Enfant du pays de Beleyme)	15
TOTAL	485



Photo 1. Atelier dessin du paysage lors de la balade animée "Faune et flore de la rivière"- 11/04/23



Photo 2. Atelier découverte des plantes sauvages – 13/05/23



Photo 3. Fabrication d'un herbier 13/05/23





Photo 4. Ciné-débat autour du film "Mission régénération"- Soirée coorganisée par Ciné Passion, Aux actes - 28/03/23

### II.1.4.3 Formation des élus

Un programme de sensibilisation a été proposé à l'ensemble des élus municipaux des 26 communes, afin qui puisse y avoir une appropriation des résultats de l'inventaire et une prise en compte de ces éléments dans les différents projets locaux. Ce programme s'articulait autour de 4 matinées de formation/sensibilisation aux enjeux de la préservation des habitats et des espèces organisées de la manière suivante. Un premier temps en salle : les élus avaient une rapide présentation du contexte de l'ABC, suivi d'un quizz en lien avec la thématique du jour. Dans un deuxième temps, ils partaient sur le terrain observer des espèces et les habitats grâce à des ateliers participatifs afin de rendre l'approche pédagogique. Enfin, la matinée se terminait autour d'un pot de l'amitié pour poursuivre les échanges.

Les formations ont réuni entre 9 et 14 participants. Au total, 24 élus différents y ont participé.

Le calendrier des demi-journées de formations a été le suivant :

- Samedi 19 mai - 9h30/12h30 : « Un condensé de milieux » - Site des grottes de Combarelles (Les Eyzies)
- Mercredi 22 juin - 9h30/12h30 : « Coteaux de soleil, terres de trésors », Site de l'Escaleyrou (Aubas)
- Samedi 17 septembre - 9h30/12h30 : « Zones Humides en Vallée de l'Homme, des secrets bien gardés », au bord de la Seignolle (Sergeac)
- Mercredi 12 octobre - 9h30/12h30 : « Nos forêts de demain » (Manaurie)



Pour la première matinée de formation, un accueil presse a eu lieu pour (re)présenter la démarche de l'Atlas de la Biodiversité Communale, parler des demi-journées de formation organisées à destination des élus et (re)lancer l'appel à ambassadeur.

Les retours des élus sur ce temps de sensibilisation ont été positifs. Beaucoup étaient ravis de se retrouver au grand air, tout en apprenant.

En complément de ces ateliers, la démarche et le projet ont régulièrement été présentés en conseil communautaire avec l'objectif de mobiliser l'ensemble des élus au fil de l'avancement des travaux.



*Photo 5. Sortie n°1 : Un condensé de milieux*



*Photo 6. Sortie n°2 : Coteaux de soleil, terres de trésors*





Photo 7. Sortie n°3 : Les zones humides



Photo 8. Sortie n°4: Nos forêts de demain

#### *II.1.4.4 Création et formation d'un réseau d'ambassadeurs de la biodiversité*

La communauté de communes a souhaité constituer un réseau d'ambassadeurs de la biodiversité. Les participants sont des citoyens souhaitant s'investir dans la préservation de cette dernière. L'objectif est de mailler le territoire de personnes relais locales pouvant porter les enjeux identifiés dans l'ABC. Sur le long terme, ce seront des relais et personnes ressources pour veiller sur l'évolution de la biodiversité.

Le recrutement des ambassadeurs s'est déroulé en plusieurs phases. Tout d'abord, il a été demandé aux maires d'identifier une personne de leur commune susceptible d'être intéressée pour devenir ambassadeur (élu ou non). Ensuite, un appel à ambassadeurs a été lancé via un flyer et une communication papier et numérique début mai 2022.

Le 24 mars 2022, au siège de la CCVH, une réunion avec les premiers ambassadeurs de la biodiversité déjà identifiés a été organisée avant le début des inventaires terrain. Le but était de leur présenter le projet de l'ABC et surtout leur rôle dans celui-ci. Après une rapide présentation en salle du projet, ils se sont rendus dans la vallée des Beunes en compagnie des naturalistes où ils ont découvert la méthodologie

Atlas de la biodiversité communale de la Communauté de Communes Vallée de l'Homme  
Rapport final 30 août 2023



d'inventaire.

Fin mai, un questionnaire a été envoyé aux personnes identifiées comme ambassadeur de la biodiversité afin de mieux connaître leurs profils, leurs envies et leurs attentes sur cet ABC.

Plusieurs journées de formation pour leur permettre de monter en compétence sur les taxons étudiés, connaître les espèces présentes en Vallée de l'Homme et se familiariser avec la posture d'animateur ont eu lieu entre novembre et avril 2023 :

- Séance 1 "Les oiseaux" : Mercredi 30 novembre 2022 à Audrix (18 participants)
- Séance 2 "Les chiroptères" : Mardi 21 février 2023 à Coly-Saint-Amand (12 participants)
- Séance 3 "Les amphibiens et les reptiles" : Samedi 18 mars 2023 à Limeuil (13 participants)
- Séance 4 "Les insectes" : Samedi 22 avril 2023 à Sergeac (13 participants)

Les journées de formations s'organisaient en deux temps. Le matin, les ambassadeurs partaient pour une balade nature animée. Cette dernière était ponctuée de la découverte d'outils d'animations simples, sous forme d'ateliers directement organisés dans la nature. L'après-midi, ils travaillaient sur la posture d'animateur avec des mises en situation.

Le service médiation du Pôle d'Interprétation de la Préhistoire (partenaire du projet) n'avait pas l'habitude de travailler sur la thématique de la biodiversité. Le thème principal a toujours été celui de la préhistoire. Avec la labélisation du territoire en Grand Site de France, ce thème s'ouvre. Ce label implique, entre autres, un travail sur le paysage et la biodiversité. Le médiateur du PIP a donc suivi le parcours de formation proposé aux ambassadeurs.



*Photo 9. Atelier en petit groupe - Formation oiseaux*



Photo 10. Qui veut gagner des millions de chiroptères? - Formation chiroptère

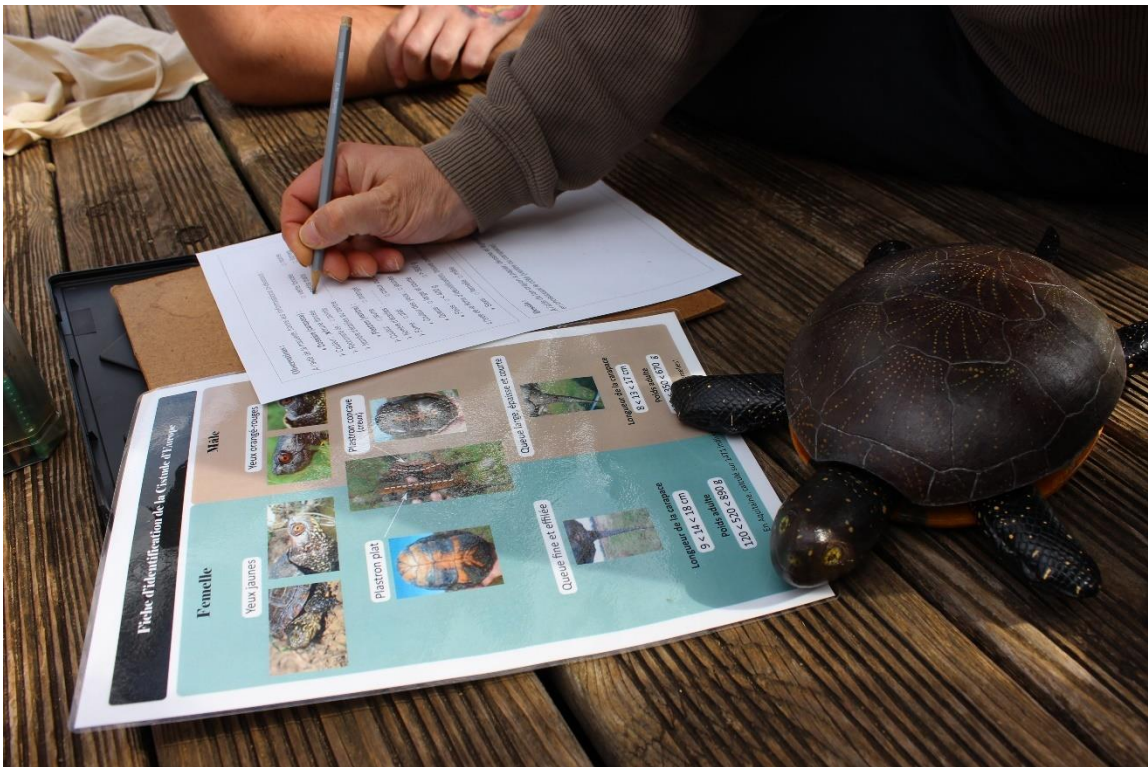


Photo 11. Outil pédagogique autour de la Cistude d'Europe - Formation amphibien & reptile





Photo 12. Présentation des espèces de rhopalocères existantes en vallée de l'homme - Formation insectes

#### *II.1.4.5 Création et formation d'un réseau de petits ambassadeurs de la biodiversité*

À travers la dynamique de l'ABC, les centres de loisirs ont été associés pour sensibiliser les enfants à la préservation et à la connaissance de la biodiversité du territoire. Ils constituent un réseau de « petits ambassadeurs ».

En janvier 2022, une réunion avec l'ensemble des responsables des centres de loisirs a été faite afin de d'avoir une vue d'ensemble de ce qui était déjà réalisé en termes d'animation biodiversité dans chacun des établissements. Ensuite, des réunions entre les équipes d'animateurs de chaque centre et l'association du pays de Beleyme ont été planifiées entre février et mars 2022. L'association avait ainsi une bonne connaissance des équipes pour établir le plan de formations.

A l'issue de ces entretiens, il est ressorti que le principal besoin était de créer une formation qui leur permettrait à chacun de prendre de l'assurance et se sentir en confiance pour « animer la nature ». Un manque de connaissances du territoire et de ses zones remarquables a également été identifié.

Un formulaire a également été diffusé aux agents intervenant sur les accueils péri et extra scolaires pour recenser les besoins de contenu de la mallette pédagogique, comme par exemple les types d'outils qui souhaiteraient y trouver (quiz, activités manuelles, clés de détermination...), et leurs besoins en formation.

Une session de formation de 2 jours, autour des techniques d'animation sur le thème de la nature s'est déroulée le 19 et 20 décembre 2022 à Sergeac. 16 agents y ont participé.

Les journées de formations ont été organisées de la même manière que celles des ambassadeurs. Les outils d'animations étudiés étaient plus nombreux et les premiers outils pédagogiques créés dans le cadre de la mallette pédagogique ont pu être testés.

Mi-juin 2023, les animateurs des centres de loisirs ont été conviés à une présentation des outils développés au sein des différentes malles pédagogiques.

#### *II.1.4.6 Les agents techniques*

Dans l'axe de la sensibilisation, il était également prévu d'effectuer un travail avec les agents techniques des 26 communes. La construction d'une formation sur la gestion différenciée des espaces et les espèces invasives (flore) est toujours en cours d'élaboration. Pour que cette formation rentre dans le cadre des formations générales des agents et qu'elle puisse être suivie au-delà de la CCVH, il a été décidé de

Atlas de la biodiversité communale de la Communauté de Communes Vallée de l'Homme  
Rapport final 30 août 2023

construire ce parcours avec le CNFPT. Le formateur est identifié. Cependant, l'inscription de cette formation dans le catalogue CNFPT nécessite un ajustement des calendriers. La réalisation est prévue pour 2024.

### **II.1.5 Communication**

De nombreux supports ont été créés afin de communiquer sur les actions de l'ABC CCVH et de lancer une dynamique collective de participation citoyenne.

#### *II.1.5.1 Elaboration d'outils de communication*

Les services de communication de la CCVH, en partenariat avec les Enfants du Pays de Beleyme, ont élaboré des documents de communication à destination de la population locale à travers divers supports : articles dans le magazine intercommunal « Empreintes », brèves sur les réseaux sociaux notamment Facebook, création d'une page spécifique à l'ABC sur le site internet de la CCVH<sup>1</sup>, affiches et flyers pour une diffusion web et un affichage en mairie.

#### *II.1.5.2 Création de supports grand public*

Un jeu de 5 affiches et 5 dépliants présentant des espèces et des habitats<sup>2</sup> a été réalisé par la graphiste Camille PAJAK, en collaboration avec les Enfants du pays de Beleyme. Les 5 milieux qui ont été mis en valeur sont : les falaises et grottes, les zones humides, les mares et plans d'eau, les coteaux calcaires et les milieux forestiers.

Pour ce qui est du public touristique, nombreux à fréquenter notre vallée chaque année, un livret composé de 5 sentiers pédestres identifiés sur le réseau PDIPR avec une description des habitats (milieux) environnants<sup>3</sup> a été réalisé.

Des échanges ont eu lieu entre les Enfants du Pays de Beleyme et le CEN pour réaliser une pré-sélection de sentiers en fonction de leur intérêt patrimonial. Le choix des sentiers définitif s'est fait en concertation avec l'Office de Tourisme Lascaux-Dordogne, Vallée Vézère.

Ces 3 supports (affiches, dépliants, livret) vont être distribués à l'ensemble des partenaires lors du dernier COPIL de l'ABC prévu le 25 septembre 2023 et de la réunion publique d'information prévue début octobre.

Les dépliants milieux et le livret de randonnée ont également été mis à disposition gratuitement dans les bureaux de l'office de tourisme.

Les affiches seront quant à elles distribuées à la rentrée scolaire 2023 dans toutes les écoles et collèges du territoire, ainsi qu'aux bibliothèques.

Enfin, des tote-bags reprenant les visuels des 5 affiches ont été créés. Ces derniers seront distribués aux membres du COPIL et aux mairies, ainsi que par le Pôle d'Interprétation de la Préhistoire ou la CCVH lors d'évènements ou séminaires autour de la question de l'atlas et de la biodiversité.

#### *II.1.5.3 Création de programmes d'animation*

Dans le cadre du « Printemps de la biodiversité en vallée de l'Homme », un programme d'animations a été réalisé et distribué dans les mairies et commerces du territoire<sup>4</sup>. Plusieurs articles de presse (Sud-Ouest, Essor sarladais) et interviews radio (France Bleu Périgord, Cristal FM) ont également participé à la promotion de l'évènement, sans oublier de nombreuses publications sur les réseaux sociaux de la collectivité et des communes (Facebook, Panneau Pocket).

<sup>1</sup> <https://www.cc-valleedelhomme.fr/environnement-climat/atlas-biodiversit%C3%A9/>

<sup>2</sup> Voir annexes

<sup>3</sup> Voir annexes

<sup>4</sup> [https://www.cc-valleedelhomme.fr/environnement-climat/printemps-de-la-biodiversit%C3%A9/?fbclid=IwAR1tF0YS\\_mNO9bfcGt1c2C2zEbVo3kzddcnv4kun-optZ8\\_TZJKRmziY4iw](https://www.cc-valleedelhomme.fr/environnement-climat/printemps-de-la-biodiversit%C3%A9/?fbclid=IwAR1tF0YS_mNO9bfcGt1c2C2zEbVo3kzddcnv4kun-optZ8_TZJKRmziY4iw)



La CBNSA a proposé et diffusé un programme de sorties botaniques en 2022 et 2023.

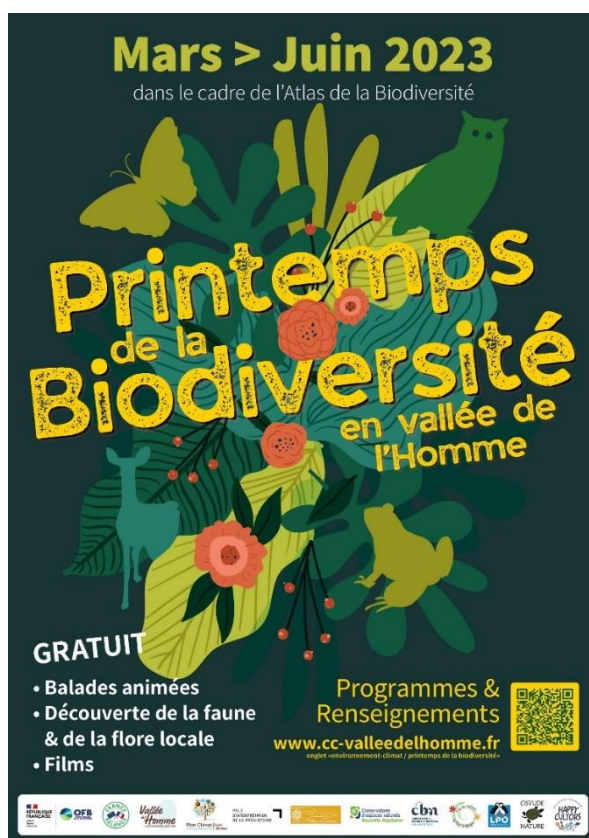


Photo 13. Affiche du "Printemps de la Biodiversité"

#### II.1.5.4 Communication à travers les supports et les réseaux existants

Des supports de communication ont été créés afin de communiquer à travers les canaux de communication déjà existants (réseaux sociaux, site internet, bulletins communaux...).

Les enfants du Pays de Beleyme ont rédigé 4 textes courts et dynamiques à destination des communes, à partir des résultats des inventaires acquis pour chacune d'entre elles. Ces textes leur ont permis de communiquer sur les enjeux de la biodiversité locale à travers leurs sites internet et leurs bulletins municipaux respectifs.

Un texte décrivant l'ensemble des habitats présents sur le territoire a également été rédigé pour le site internet de l'office du tourisme. Il a aussi été transmis aux communes et intégré à la page internet de l'ABC sur le site internet de la CCVH<sup>5</sup>.

Enfin, un groupe Facebook nommée « Atlas de la biodiversité communale en vallée de l'Homme<sup>6</sup> » a été créé en mars 2022, à l'initiative de la CCVH. Les objectifs du groupe sont multiples :

- Faire connaître le projet d'ABC aux habitants
- Permettre aux habitants de participer aux inventaires en postant des photos des espèces associées aux groupes taxonomiques inventoriés
- Répondre aux appels à contribution des partenaires (papillon, oiseau, grenouille)
- Créé un lieu d'échange d'informations spécifique à la biodiversité

<sup>5</sup> Document intitulé « Tour d'horizon de la biodiversité »

<sup>6</sup> Lien internet vers le groupe : <https://www.facebook.com/groups/3102833979930276/>

En juillet 2023, le groupe compte plus de 500 membres, dont plusieurs sont très actifs : chaque jour au moins 3 publications sont diffusées par les utilisateurs. Cet outil a permis à chacun de devenir acteur de l'ABC, à son niveau.

### II.1.5.5 Appels à contributions

Le CEN NA, la LPO et Cistude Nature ont créé et diffusé sous format numérique des appels à contribution fauniques par le biais du groupe Facebook de l'ABC (voir annexes).

Ils ont également été transmis par mail aux ambassadeurs de la biodiversité.

### II.1.5.6 Création de mallettes pédagogiques

Pour encadrer les actions pédagogiques à destination des différents publics, des outils pédagogiques ont été créés pour aider les médiateurs dans leurs animations. Il s'agit d'une mallette pédagogique avec 6 progressions pédagogiques de 4 séances de 2 heures (insectes, chiroptères, oiseaux, amphibiens, reptiles et flore) qui a été conçue par les Enfants du Pays de Beleyme.

La mallette et ses outils ont été testés par les animateurs des centres de loisirs et les ambassadeurs lors de leur temps de formation respectif, ainsi que sur des stands grand public par l'association elle-même. Une fiche pédagogique accompagne chaque activité pour permettre une bonne prise en main. L'ensemble des supports sont estampillés « Vallée de l'Homme » et sont disponibles en version papier et numérique (sur clé USB).

Une présentation des outils finalisés a eu lieu auprès des animateurs des centres de loisirs et aux ambassadeurs au cours du mois de juin 2023.

Les mallettes pédagogiques sont aujourd'hui disponibles sur réservation, après signature du règlement et d'une convention au siège de la Communauté de communes. Les animateurs nature du territoire, les ambassadeurs biodiversité, les médiateurs du territoire et tout autre acteur du territoire souhaitant mettre en œuvre une animation pourront utiliser cet outil.

## II.1.6 Tableau récapitulatif des actions réalisées et résultats

Actions réalisées	Date de début de l'action	Date de fin de l'action	Résultats des actions réalisées (Productions, bénéficiaires, diffusion des résultats...)	Apprentissages, défis ou difficultés rencontrés par l'équipe projet et principales mesures prises	Evaluation de l'atteinte des objectifs fixés (Entièrement atteint, partiellement atteint, non atteint)	Ce qui est projeté dans la continuité de l'action
Action N°1 : Synthèse des connaissances à l'échelle du territoire de la CCVH	10/2021	04/2022	Production : Rapport Bénéficiaires : CEN-NA, LPO, Cistude Nature, CCVH Diffusion des		Entièrement atteint	A servi de base à la réalisation des inventaires et à la rédaction du rapport final

			résultats : Par les partenaires			
Action N°2 : Inventaire terrain faune et flore	03/2022	02/2023	Production : Connaissance  Bénéficiaires : CCVH  Diffusion des résultats : Données intégrées aux bases régionales SIPN		Entièrement atteint	
Action N°3 : Formation élus	05/2022	10/2022	Production : 4 demi- journées de formation  Bénéficiaires : Elus	Toutes les communes n'étaient pas représentées	Partiellement atteint	Poursuivre la sensibilisation des élus grâce à la diffusion des résultats et des données communales
Action N°4 : Création et formation du réseau des ambassadeurs	03/2022	06/2023	Production : 4 journées de formation  Bénéficiaires : Citoyens du territoire	Difficulté à trouver des volontaires sur certaines communes et à mobiliser dans le temps	Entièrement atteint	Continuer à faire vivre et impliquer le réseau autour d'actions (participation à des manifestations, intervention dans les écoles, fête de village...).
Action N°5 : Formation du réseau des petits ambassadeurs	12/2022	12/2022	Production : 2 journées de formation  Bénéficiaires : Agents du service enfance		Entièrement atteint	Les outils pédagogiques seront utilisés régulièrement sur les différents accueils. La thématique sera reprise dans les projets pédagogiques.
Action N°6 : Formation des agents techniques des communes	/	/	Production : Journées de formation  Bénéficiaires : Agents techniques		Non atteint	Formation les agents sur la période 2023-2024 en partenariat avec le CNFPT.
Action N°6 : Sensibiliser le	03/2023	06/2023	Production : « Printemps de		Entièrement atteint	Cet évènement va s'inscrire dans les

grand Public via l'organisation d'événements			la biodiversité en vallée de l'Homme » Bénéficiaires : Grand public			actions de sensibilisation menées par la CCVH chaque année.
Action N°7 : Création des 5 malles pédagogiques	09/2022	06/2023	Production : Outils pédagogiques Bénéficiaires : Public scolaire, extra-scolaire, grand public...		Entièrement atteint	S'assurer de l'appropriation de l'outils par les ambassadeurs, animateurs etc.
Action N°8 : Création des supports de communication grand public	03/2023	07/2023	Production : Affiches et dépliants sur les milieux + livret randonnée + totebags Bénéficiaires : CCVH, PIP, OT, Grand public, partenaires Diffusion : Site web, mairies, écoles, collèges, office du tourisme		Entièrement atteint	Diffusion et promotion des visuels. Ils pourront être complétés et réimprimés en cas de besoin.
Action N°9 : Rédaction du rapport final scientifique de l'ABC	03/2023	08/2023	Production : Rapport en 3 tomes Bénéficiaires : CCVH, OFB, ensemble des partenaires, grand public, communes Diffusion : Site internet CCVH, Bibliothèques, Communes, OFB		Entièrement atteint	Prendre en compte les résultats dans les futurs projets communaux et intercommunaux et les documents de planification en aménagement du territoire.
Action N°10 : Réunion publique	10/2023	10/2023	Production : Réunion		Entièrement atteint	Cette réunion nous permettra de

			<p>publique</p> <p>Bénéficiaires : Grand public</p> <p>Diffusion : Support et CR disponibles sur le site de la CCVH</p>			<p>présenter les résultats mais surtout de maintenir la dynamique et de présenter les actions à venir : Printemps de la biodiversité, Défi Famille Biodiversité Positive. Elle permettra aussi de mettre en lumière les attentes pour construire de nouvelles actions.</p>
--	--	--	---	--	--	--

## II.2 Perspectives post-ABC

Les élus locaux se sont engagés en faveur de la biodiversité à travers la réalisation d'un Plan Climat Air Energie Territorial et un plan d'actions pour le Grand Site de France Vallée Vézère. La réalisation d'un atlas de la biodiversité est intégrée dans ces plans. Ce travail a permis une meilleure appropriation des enjeux liés à la biodiversité sur le territoire par les élus et les citoyens. Cette appropriation sera assurément source de nouveaux projets de préservation de la biodiversité au vu des engagements des élus locaux dans les politiques de développement durable.

Une candidature à la dénomination « Territoires engagés pour la nature » (TEN) pourra être envisagée. Ce dispositif d'ingénierie territoriale destiné à faire émerger, reconnaître et accompagner les collectivités dans une démarche d'engagement de leur territoire en faveur de la biodiversité est une opportunité pour les élus locaux de concrétiser leur intérêt pour la sauvegarde et la valorisation de la biodiversité.

Le renouvellement d'évènement grand public comme le Printemps de la Biodiversité, et la participation à des évènements nationaux comme la Fête de la Nature sont également prévus dans les années à venir. La CCVH est également en train d'étudier la possibilité d'organiser un « Défi famille à biodiversité positive » à l'horizon 2024.

Les résultats de l'ABC seront pris en compte dans les documents de planification en aménagement du territoire ou les stratégies territoriales à venir. Cela peut amener à travailler sur une trame noire ou sur la création de corridors écologiques.

## II.3 Autoévaluation

EFFICACITE – au regard des résultats proposés pour le financement			
X	Très satisfaisante	Les résultats visés par le financement ont été entièrement atteints.	
	Satisfaisante	Les résultats visés par le financement ont été globalement atteints.	
	Insuffisante	Les résultats visés par le financement n'ont été que partiellement atteints	
EFFICIENCE – au regard de l'emploi des fonds			
X	Très satisfaisante	Les fonds ont été utilisés comme prévu.	
	Satisfaisante	L'emploi des fonds s'est légèrement écarté des prévisions (moins de 20 % du montant du financement).	
		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%; text-align: center;">Sous-dépense</td> <td style="width: 50%; text-align: center;">Dépense excédentaire</td> </tr> </table>	Sous-dépense
Sous-dépense	Dépense excédentaire		
	Insuffisante	L'emploi des fonds s'est fortement écarté des prévisions (plus de de 20 % du montant du financement).	
		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%; text-align: center;">Sous-dépense</td> <td style="width: 50%; text-align: center;">Dépense excédentaire</td> </tr> </table>	Sous-dépense
Sous-dépense	Dépense excédentaire		
PERTINENCE – au regard de la valeur ajoutée			
X	Très satisfaisante	La plupart des activités ont apporté une valeur ajoutée importante au projet.	
	Satisfaisante	Les activités ont complété d'autres efforts et apporté une certaine valeur ajoutée.	
	Insuffisante	Les résultats attendus auraient pu être, ou ont été, atteints par des moyens autres que ceux initialement prévus.	
JUSTIFICATION			
<p>L'objectif était de réaliser un ABC : cet objectif est atteint.            Le budget prévisionnel a été respecté.            La réalisation de cette ABC et toutes les mesures de sensibilisation et de communication qui ont été menées dans ce cadre, ont amené un réel partage des enjeux et une volonté de parfaire les connaissances et poursuivre des actions.</p>			

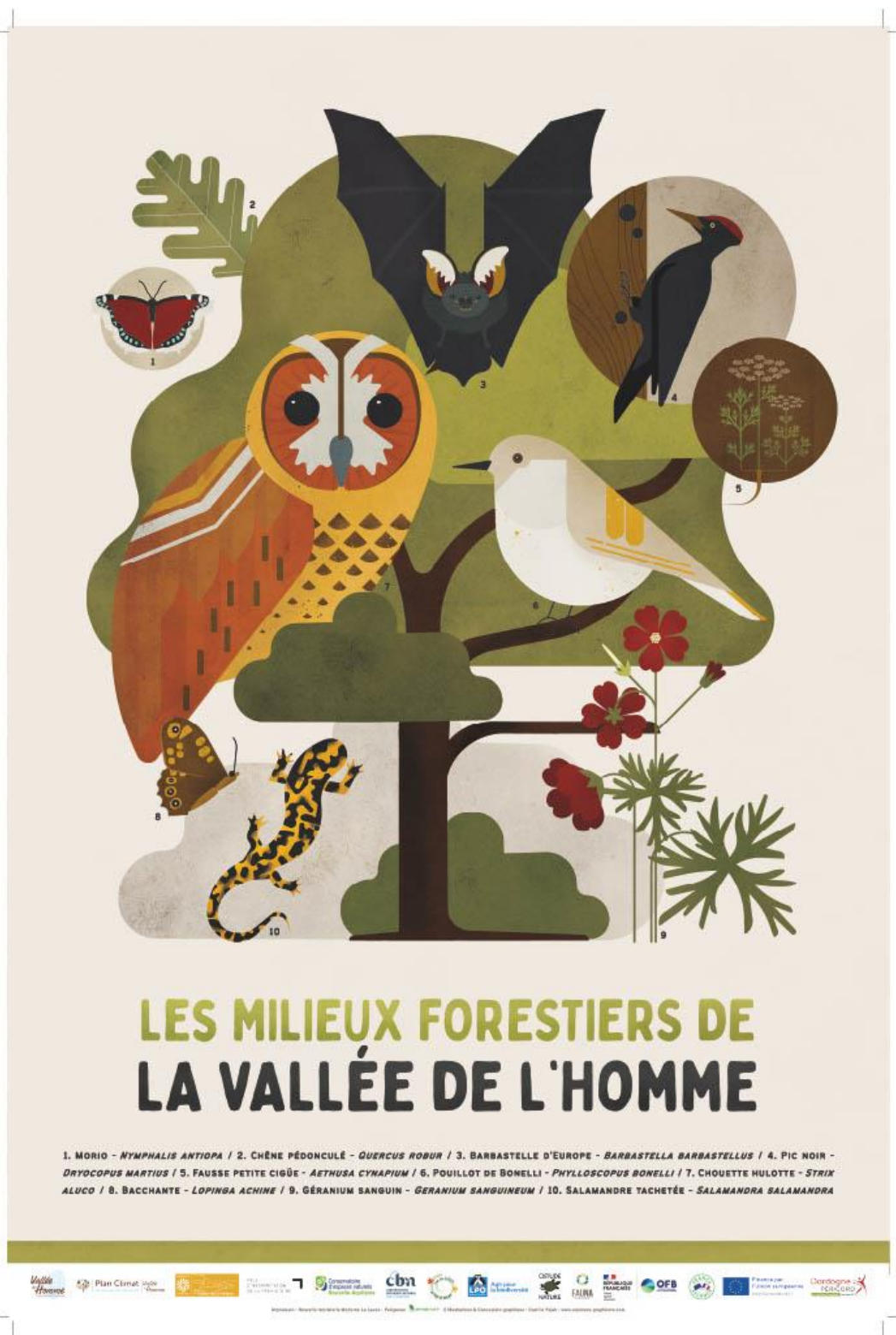
### III. Livrables produits

Livrable	Nature du livrable (plaquette, tableau, rapport...)	Accès à la ressource (lien, nom du fichier transmis...)	Modalités de diffusion (interne, externe...)	Public(s) cible(s) (services de la collectivités, élus, OFB, grand public, scolaires...)
Affiches milieux	Cinq affiches A2	Annexes IV.1 « Affiches sur les milieux »	Interne et externe	Services de la collectivités, élus, grand public, scolaires...
Dépliants milieux	Cinq plaquettes A5 – 1 pli	Annexes IV.2 « Dépliants sur les milieux »	Interne et externe	Services de la collectivités, élus, grand public, scolaires...
Livret « 5 balades biodiversité en vallée de l'homme »	Un livret A5 – 12 pages	Site internet de la CCVH : <a href="https://www.cc-valleedelhomme.fr/environnement-climat/atlas-biodiversite/">https://www.cc-valleedelhomme.fr/environnement-climat/atlas-biodiversite/</a>	Externe (Office de tourisme)	Grand public
Malles pédagogiques biodiversité	Outils pédagogiques	CCVH	Interne et externe	Grand public et scolaires
Règlement de prêt des malles pédagogiques	Document	Annexes IV.4 « Règlement relatif au prêt des malles pédagogiques biodiversité – CCVH »	Interne et externe	Ambassadeurs, animateurs, acteurs territoriaux
Rapport scientifique de l'ABC	Rapport divisé en 3 tomes (général/faune/flore)	CCVH	Interne et externe	Services de la collectivités, élus, OFB, grand public, ensemble des partenaires



## IV. Annexes

### IV.1 Affiches sur les milieux







## LES ZONES HUMIDES & COURS D'EAU DE LA VALLÉE DE L'HOMME

1. MURIN DE DAUBENTON - *MYOTIS DAUBENTONII* / 2. NACRÉ DE LA SANGUISORBE - *BRENTHIS INO* / 3. FOUGÈRE DES MARAIS - *THELYPTERIS PALUSTRIS* / 4. CUIVRÉ DES MARAIS - *LYCAENA DISPAR* / 5. MARTIN-PÊCHEUR - *ALCEDO ATTHIS* / 6. AGRION DE MERCURE - *COENAGRION MERCURIALE* / 7. CINCLE PLONGEUR - *CINCLUS CINCLUS* / 8. ÉPIACTIS DES MARAIS - *ÉPIACTIS PALUSTRIS* / 9. COULEUVRE VIPÉRINE - *NATRIX MAURA* / 10. BERGERONNETTE DES RUISSEAUX - *MOTACILLA CINEREA*



Illustration : Rémy Bédouin - Vallée de l'Homme - La Vallée - Périgord - www.vallée-de-l-homme.com

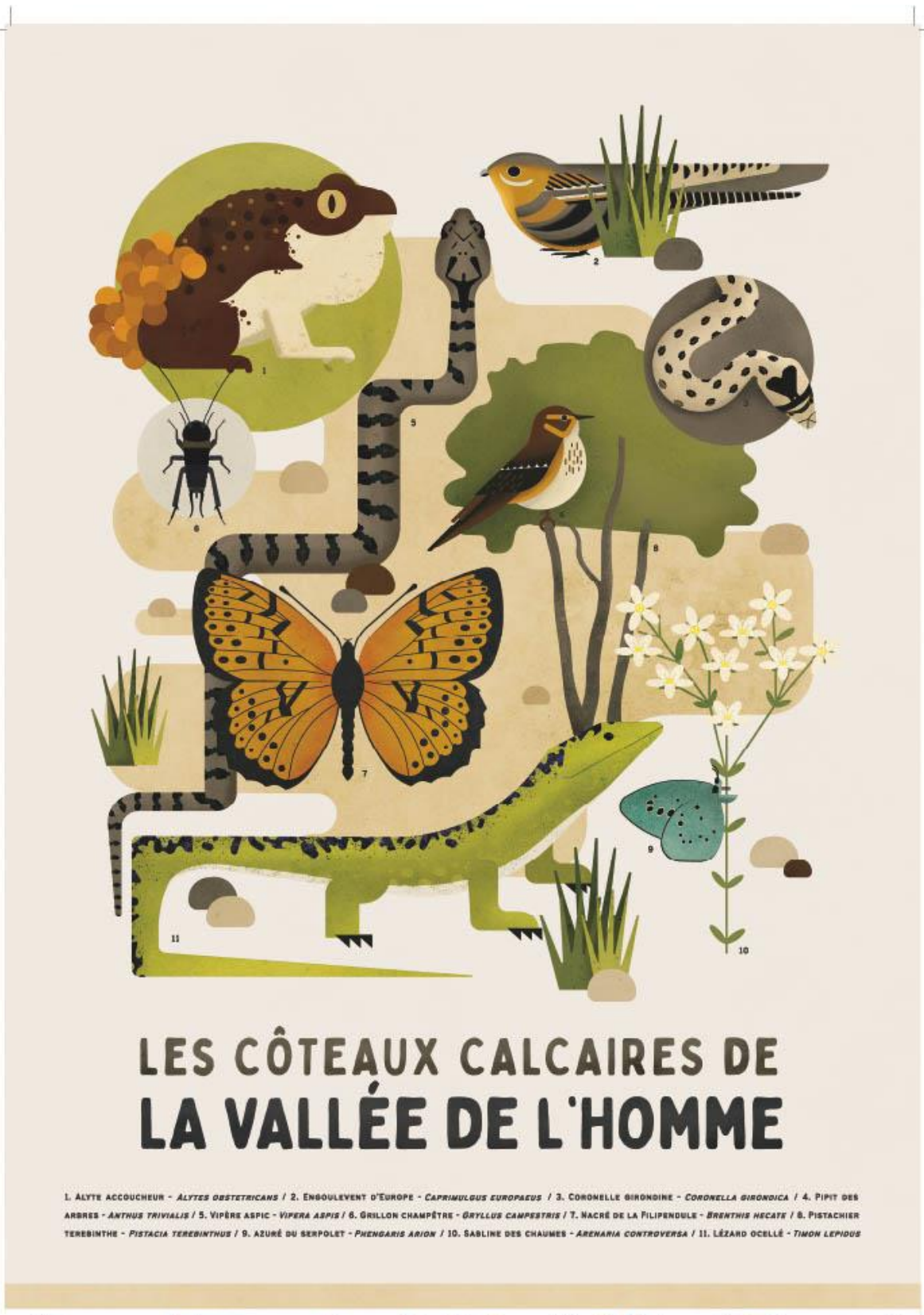


# LES FALAISES ET GROTTES DE LA VALLÉE DE L'HOMME

1. RHINOLOPHE EURYALE - *RHINOLOPHUS EURYALE* / 2. VESPERE DE SAVI - *HYPSSUGO SAVII* / 3. TICHODROME ÉCHELETTE - *TICHODROMA MURARIA* / 4. FAUCON PÈLERIN - *FALCO PEREGRINUS* / 5. CHÊNE VERT - *QUERCUS ILEX* / 6. ARABETTE DES ALPES - *ARABIS ALPINA* / 7. GRAND CORBEAU - *CORVUS CORAX* / 8. GRAND-DUC D'EUROPE - *BUBO BUBO* / 9. VALÉRIANE À TROIS FOLIOLES - *VALERIANA TRIPTERIS* / 10. GRANDE CORONIDE - *SATYRUS FERULA*



Monsieur - Recherche scientifique - Région de la Vallée - Polignac - [www.vallée-de-l-homme.com](http://www.vallée-de-l-homme.com)



# LES CÔTEAUX CALCAIRES DE LA VALLÉE DE L'HOMME

1. ALYTE ACCOUCHEUR - *ALYTES OBSTETRICANS* / 2. ENGOULEVENT D'EUROPE - *CAPRIMULGUS EUROPAEUS* / 3. CORONELLE BIRONDINE - *CORNELLA BIRONDICA* / 4. PIPIT DES ARBRES - *ANTHUS TRIVIALIS* / 5. VIPÈRE ASPIC - *VIPERA ASPIS* / 6. GRILLON CHAMPÊTRE - *GRYLLUS CAMPESTRIS* / 7. NACRÉ DE LA FILIPENDULE - *BRENTHIS HECAE* / 8. PISTACHIER TEREBINTHE - *PISTACIA TEREBINTHUS* / 9. AZURÉ DU SERPOLET - *PHENGARIS ARION* / 10. SABLINE DES CHAUMES - *ARENARIA CONTROVERSA* / 11. LÉZARD OCELLÉ - *TIMON LEPIDUS*



Illustration: Anonyme/Arrière-Venture La Gazette - Poitiers - Illustration - © Illustration & Conception graphique: Charles Fagan - www.charlesfagan.com





## LES MARES ET PLANS D'EAU DE LA VALLÉE DE L'HOMME

1. GRENOUILLE AGILE - *RANA DALMATINA* / 2. HOTTONIE DES MARAIS - *HOTTONIA PALUSTRIS* / 3. NÉNUPHAR JAUNE - *NUPHAR LUTEA* / 4. TRITON PALMÉ - *LISSOTRITON HELVETICUS* / 5. ROUSSEROLE EFFARVATTE - *ACROCEPHALUS SCIRPACEUS* / 6. FOULQUE MACROULE - *FULICA ATRA* / 7. TRITON MARBRÉ - *TRITURUS MARMORATUS* / 8. COULEUVRE HELVÉTIQUE - *NATRIX HELVETICA* / 9. LIBELLULE DÉPRIMÉE - *LIBELLULA DEPRESSA*



Mémoires - Recherche de la Vallée de l'Homme - Fédération - © Illustrations & Conception graphique - Graphix Pôles - www.poles.vallee-homme.ch



## IV.2 Dépliants sur les milieux

### LES CÔTEAUX CALCAIRES DE LA VALLÉE DE LA VEZÈRE APPARTIENNENT AU RÉSEAU NATURA 2000.

Qu'est-ce qu'une zone Natura 2000 ? C'est un site naturel, identifié pour la rareté ou la fragilité des espèces de la flore et de la faune sauvages et des milieux naturels qu'il abrite.

Le réseau vise la préservation de la diversité biologique et du patrimoine naturel avec la prise en compte des exigences économiques, sociales et culturelles, ainsi que les particularités régionales.

#### FOCUS SUR : LE LÉZARD OCELLÉ



Une des vedettes de la Vallée de l'Homme ! Il s'agit du plus grand lézard d'Europe. Il peut mesurer jusqu'à 75 cm pour les mâles et 59 cm pour les femelles. «Ocellé» parce qu'il a des ocelles du cou jusqu'à la queue, bleues et noires recouvrant ses écailles vert vif. Il apprécie les bains de soleil sur terrains secs. On peut donc imaginer le croiser sur les coteaux calcaires classés Natura 2000.

#### LES ENJEUX

Pour maintenir l'existence des habitats des coteaux calcaires, il est nécessaire de limiter l'enrichissement progressif. Le pâturage par des ovins et des caprins est une solution pour maintenir et entretenir les pelouses calcicoles.



Communauté de Communes Vallée de l'Homme  
28 avenue de la Forge - 24620 Les Eyzies - 05.53.51.70.70

Textes : Association des enfants du pays de Belzème // Illustrations & Graphisme : www.ergonix-graphisme.com



Impression : MODERNE - PÉRIJOUX - 05 53 09 09 51 - Ne pas jeter sur la voie publique



### LES CÔTEAUX CALCAIRES DE LA VALLÉE DE L'HOMME

1. ALÛTE ACCOUCHEUR - ALUTE OBSETRICANS / 2. ENGOULENT D'EUROPE - CAPRIMULGA EUROPAEUS / 3. CORONELLE BIRONDINE - CORONELLA BIRONDICA / 4. PIPIT DES ARBRES - ANTHUS TRIVIALIS / 5. VIPÈRE ASPIC - VIPERA ASPIS / 6. GRILLON CHAMPÈTRE - GRILLUS CAMPETRIUS / 7. MACRÉ DE LA FILLENDULE - BRENTHIS HECAETE / 8. PISTACHIER TERREBENTHE - PISTACIA TRIBASTINUS / 9. AZURÉ DU SERPOLET - PHENACIA ANON / 10. SABLINE DES CHAUMES - ARENARIA CONTROVERSA / 11. LÉZARD OCELLÉ - TIMON LEPIDUS

## QU'EST-CE QU'UN COTEAU CALCAIRE ?

Il s'agit d'un versant à la végétation rase, constitué de roches calcaires. Les coteaux sont composés de plusieurs habitats que l'on appelle "calcicoles", qui se développent sur ces sols. La particularité du milieu est caractérisée par sa diversité biologique, adaptée à la sécheresse et à l'excès de calcium.



### COMMENT SE FORME LE CALCAIRE ?

Etant donné que la Dordogne était sous l'eau il y a plusieurs millions d'années, la roche s'est formée par l'accumulation d'éléments aquatiques tels que les coquilles et les restes d'organismes marins comme les coraux, les coquillages et les microorganismes. Au fil du temps, ces dépôts se sont accumulés et compactés pour former des roches calcaires solides. Elles sont composées à 50% de carbonate de calcium et de carbonate de magnésium.

LES MILIEUX DE PELOUSES OUVERTES SONT ISSUS DE DÉFRICHEMENTS REMONTANT À L'ÉPOQUE NÉOLITHIQUE QUI ONT ÉTÉ UTILISÉS PENDANT DES SIÈCLES COMME PARCOURS POUR LES MOUTONS. DE NOS JOURS, ILS SONT SOUVENT ABANDONNÉS. LORSQUE LE SOL LE PERMET, ILS ÉVOLUENT PROGRESSIVEMENT EN LANDES, PUIS EN BOISEMENTS SECS DOMINÉS PAR LES CHÊNES PUBESCENTS.

## SUR LES COTEAUX CALCAIRES, IL EST POSSIBLE D'OBSERVER :

### LA CHÊNAIE PUBESCENTE

La dernière succession végétale sur un sol calcaire laisse place à une belle forêt caractéristique du milieu, principalement en formation de chênaie pubescente. On y retrouve :

- 1 CHÊNAIE
- 2 L'ÉGLANTIER
- 3 LE PIPIT DES ARBRES
- 4 L'ÉPIPACTIS DE MÜLLER



### LES PRÉ-BOIS CALCICOLES

Semblables à la lisière, ils sont le résultat de la succession végétale qui débute. Il s'agit alors d'une fermeture progressive des pelouses par des arbustes densifiés et diversifiés avant de se transformer en forêt. On y retrouve :

- 1 LE PETIT RHINOLOPHE
- 2 LE PISTACHIER TÉRÉBINTHE
- 3 L'ENGŒULEVANT D'EUROPE
- 4 LE CORNOUILLER SANGUIN



### LES PELOUSES SÈCHES

Elles résultent d'un défrichement ancien, entretenu par le pastoralisme (élevage extensif). Elles se développent sur des pentes exposées au soleil. Roche perméable, le calcaire ne permet pas le maintien de l'eau dans le sol et ne favorise qu'une végétation rase acceptant un pH basique. On y retrouve :

- 1 LE GRILLON CHAMPÊTRE
- 2 L'AZURÉ DU SERPOLET
- 3 L'OPHRYS JAUNE
- 4 L'ANDRÈNE FAUVE





## LE LABEL GRAND SITE DE FRANCE

Le territoire de la Communauté de Communes Vallée de l'Homme fait partie du Grand Site de France Vallée de la Vézère qui regroupe une diversité patrimoniale remarquable avec des sites préhistoriques majeurs, des éléments architecturaux diversifiés, des falaises majestueuses, une biodiversité rare et préservée, et une mosaïque paysagère emblématique façonnée par l'agriculture.

L'érosion du calcaire induit parfois la chute de pierres ou de parois rocheuses créant ainsi des couloirs que l'on appelle éboulis. Ces amas de cailloux sont généralement idéals pour le développement des formations végétales, herbacées et arbustives mais aussi pour les espèces qui ne savent ni grimper ni voler comme :



### L'ALYTE ACCOUCHEUR

Le mâle de cette espèce de crapaud a la particularité de transporter lui-même les œufs enroulés autour de ses pattes postérieures pendant trois à sept semaines. Il les humidifie régulièrement dans un point d'eau pour les hydrater et ainsi permettre leur développement.

### LES ENJEUX

La faune rupestre (vivant sur les falaises) représente une richesse naturelle patrimoniale sur la Vallée de l'Homme. Bien que peu nombreuses, ces espèces sont toutes protégées, parfois rares ou menacées à l'échelle nationale.



Communauté de Communes Vallée de l'Homme  
28 avenue de la Forge - 24620 Les Eyzies - 05.53.51.70.70

Textes : Association des enfants du pays de Belleyrne // Illustrations & Graphisme : www.equinox-graphisme.com



Impression : MODEKNE - PÉRIQUEUX - 05 53 09 09 51 - Ne pas jeter sur la voie publique



## LES FALAISES ET GROTTES DE LA VALLÉE DE L'HOMME

1. RHINOLOPHE EURYALE - *RHINOLOPHUS EURYALE* / 2. VESPRE DE SAVI - *HYPSSO SAVI* / 3. TICHODROME ÉCHELETTE - *TICHODROMA MURARIA* / 4. FAUCON PÉLERIN - *FALCO PEREGRINUS* / 5. CHÊNE VERT - *QUERCUS ILEX* / 6. ARABETTE DES ALPES - *ARABIS ALPINA* / 7. GRAND CORBEAU - *CORVUS CORAX* / 8. GRAND-DUC D'EUROPE - *BUBO BUBO* / 9. VALÉRIANE À TROIS FOLIOLES - *VALERIANA TRIPTERIS* / 10. GRANDE CORONIDE - *SATYRUS FERULA*

## QU'EST-CE QU'UNE FALAISE ?

Il s'agit d'une pente verticale composée de roches généralement calcaires pour la vallée de la Vézère, pouvant aller jusqu'à une centaine de mètres de hauteur.

## COMMENT SE SONT-ELLES CRÉÉES ?

Les falaises se sont créées il y a bien longtemps, lorsque des mouvements tectoniques ont retiré la mer de la Dordogne. Les calcaires nés des débris organiques de la mer se modifient drastiquement. Les vallées se creusent et la roche mise à nue est influencée par les températures extérieures. La roche calcaire se fissure, s'érode et laisse apparaître plusieurs couches de calcaires plus ou moins dures.

## ON Y RETROUVE :



LA FALAISE EST DÉNUÉE DE VÉGÉTATION. ENTRE L'ENSOLEILLEMENT ET LE VENT, LES CONDITIONS SONT RODES. ET POURTANT, CE MILIEU TRÈS MINÉRAL SOUMIS À UNE FORTE ÉROSION ACCUEILLE DU VIVANT !

### DES GROTTES

L'érosion lente de la roche donne lieu à la formation des grottes où l'on trouve de nombreuses chauves-souris !

- 1 LE RHINOLOPHE EURYALE
- 2 LE GRAND RHINOLOPHE
- 3 LE MINIOPTÈRE DE SCHREIBERS



### DES FORÊTS MIXTES AU DESSUS DES FALAISES

Le haut des falaises est colonisé par la végétation, donnant ces forêts de chênes pubescents, de chênes verts et bien d'autres espèces inféodées à ces milieux. On peut y observer :

- 4 LE GRAND DUC D'EUROPE
- 5 LE VESPÈRE DE SAVI
- 6 LE CIRCAËTE JEAN-LE-BLANC



### DES OISEAUX

Les oiseaux utilisent les cavités présentes dans les roches pour en faire leur nid.

- 1 L'HIRONDELLE DES ROCHERS
- 2 LE TICHODROME ÉCHELETTE
- 3 LE FAUCON PÈLERIN



### DES REPTILES / DES INSECTES

- 4 LE LÉZARD VERT
- 5 LA COULEUVRE VERTE ET JAUNE
- 6 L'OEDIPODE TURQUOISE
- 7 LA GRANDE CORONIDE

### DE LA VÉGÉTATION

Lorsque la terre s'incruste dans les cavités, la végétation se développe.

- 8 LA VALÉRIANE À TROIS FOLIOLES
- 9 L'ARABETTE DES ALPES
- 10 LA CAPILLAIRE DE MONTPELLIER



La Dordogne abrite environ 231 023 hectares de forêts présumentes anciennes. Ces forêts, datant du milieu du XIXe siècle sont caractérisées par leur forte maturité biologique. Elles abritent des arbres très vieux, avec de gros diamètres et un volume important de bois mort. Elles sont principalement composées de châtaigniers et sont à un stade avancé de leur cycle de vie : en état de sénescence.

Il y en a dans la Vallée de l'Homme !

**60%** C'EST LA PROPORTION DU TERRITOIRE RECOUVERTE PAR LA FORÊT

FOCUS SUR :

LES PICS

VERT, NOIR, ÉPEICHE, MAR ET ÉPEICHETTE



PIC VERT

On trouve 5 espèces de picidés en Dordogne, tous présents sur la Vallée de l'Homme. La présence de pics est un élément prépondérant de la biodiversité forestière. Leurs indices de présence sont particulièrement importants en forêt, avec les loges (trous dans les arbres pour nicher), les forages (trous pour prélever les insectes) et les écorçages. On les entend souvent tambouriner, et bien que l'on imagine souvent le pic vert, tous les autres pics tambourinent aussi, chacun à son rythme !

LES ENJEUX

Les milieux forestiers représentent de nombreux intérêts tant pour la biodiversité que pour les humains. Que ce soit pour des raisons économiques, écologiques ou sociales, ces interactions révèlent bon nombre d'enjeux.



Communauté de Communes Vallée de l'Homme  
28 avenue de la Forge - 24620 Les Eyziès - 05.53.51.70.70

Textes : Association des enfants du pays de Boleyme // Illustrations : Graphisme - www.equinore-graphisme.com



Impression : MODERNE - PÉRISEUX - PÉRISEUX - 05 53 09 09 51 - Ne pas jeter sur la voie publique



LES MILIEUX FORESTIERS DE LA VALLÉE DE L'HOMME

1. MORIO - *NYMPHALIS ANTIOPA* / 2. CHÈNE PÉDONCULÉ - *QUERCUS ROBUR* / 3. BARBASTELLE D'EUROPE - *BARBASTELLA BARBASTELLUS* / 4. PIC NOIR - *DREYCOPIUS MARTIUS* / 5. FAUSSE PETITE CIGÛE - *AETHUSA CYNAPIUM* / 6. POUILLON DE BONELLI - *PHYLLOSCOPUS BONELLI* / 7. CHOUETTE HULÔTTE - *STRIX ALUCO* / 8. BACCCHANTE - *LOPINGA ACHINE* / 9. GÉRANIUM SANGUIN - *GÉRANIUM SANGUINEUM* / 10. SALAMANDRE TACHETÉE - *SALAMANDRA SALAMANDRA*

## QU'EST-CE QU'UNE FORÊT ?

Une forêt est un écosystème composé d'un ensemble d'arbres, caractérisé par sa dépendance vis-à-vis du sol, du sous-sol, du climat et du relief. Elle est structurée en plusieurs strates végétales qui peuvent varier d'une forêt à l'autre. La présence d'une diversité d'essences d'arbres permet la création de différents habitats et sous-habitats, favorisant ainsi la coexistence d'un grand nombre d'espèces animales et végétales.



DANS LA FORÊT, COMME DANS TOUS LES MILIEUX, ON TROUVE UN GRAND NOMBRE D'INTERACTIONS ENTRE CHAQUE ESPÈCE. ON APPELLE CELA UN RÉSEAU TROPHIQUE ET LES MAILLES DE CE RÉSEAU REPOSENT SUR DES CONSOMMATEURS, DES PRODUCTEURS ET DES DÉCOMPOSEURS.



Une fois le bois mort à terre, il est décomposé par des espèces saproxyliques, des insectes et des champignons mangeurs de bois mort. Ce processus crée une surface idéale pour la naissance d'un nouveau plant.

*L'ONF estime que près de 25% des espèces forestières animales et végétales dépendent de la présence de bois mort.*

LE MYCÉLIUM DU CHAMPIGNON SE COMPOSE DE MILLIONS DE FILAMENTS DANS LE SOL ET SOUS-SOL. IL DÉCOMPOSE, ABSORBE LE CARBONE (NOURRITURE) ET TRANSMET DES NUTRIMENTS À LA VÉGÉTATION (PAR MYCORHIZES).

CETTE INTERDÉPENDANCE ENTRE LES MILIEUX ET LES ESPÈCES QUI EN DÉPENDENT POUR LEUR DÉVELOPPEMENT DONNE LIEU À UN LARGE ÉCOSYSTÈME.

### ARBORESCENTES

### ARBUSTIVES

### HERBACÉES

### MUSCINALES MOUSSES

### SOL ET SOUS-SOL RICHES EN NUTRIMENTS

## LE CLIMAX

En l'absence de perturbations extérieures, la végétation forestière est à son apogée. Toutes ces étendues relativement grandes, constituées d'un ou plusieurs peuplements d'arbres et autres arbustes, ne sont pas pareilles.

- 1 LE CHÊNE PÉDONCULÉ
- 2 LE HIBOU MOYEN-DUC
- 3 LA SITTELLE TORCHEPOT
- 4 LE PIC EPEICHETTE



## LA LISIÈRE

Espace transitoire entre deux milieux, la lisière présente un rôle clé pour l'équilibre de la forêt. Elle favorise des espèces animales et végétales qui s'installent entre les milieux ouverts et le cœur de la forêt.

- 1 LE RHINOLOPHE EURYALE
- 2 LA FAUSSE PETITE CIGUË
- 3 LE LUCANE CERF-VOLANT
- 4 LA SCILLE À DEUX FEUILLES



## LA CLAIÈRE

Cette zone ouverte dans un milieu boisé reçoit la lumière du soleil jusqu'au sol. Entourée par la forêt, la clairière reste un milieu plutôt fermé. Il s'agit souvent d'un biotope temporaire ; le milieu ayant tendance à se reformer.

- 1 LE GÉRANIUM SANGUIN
- 2 LE TIRCISS
- 3 LA BARBASTELLE D'EUROPE
- 4 LE MORIO





LA VALLÉE VEZÈRE FAIT PARTIE DU BASSIN DE LA DORDOGNE CLASSÉ PAR L'UNESCO DEPUIS JUILLET 2012, AU TITRE DE « RÉSERVE MONDIALE DE BIOSPHERE ».



LIBELLE ÉCARLATE



PETITE NYMPHE AU CORPS DE FEU

## FOCUS SUR : LIBELLES ET DEMOISELLES

Au bord des plans d'eau de la Vallée de l'Homme, vous croiserez bien souvent les Odonates ! Ne vous y trompez pas, parmi eux, on trouve deux groupes bien distincts : les libelles et les demoiselles. Les demoiselles (ou zygoptères) replient leurs ailes au-dessus d'elles quand elles se posent et présentent souvent un abdomen plus petit. Les libelles (ou anisoptères), au repos, ont les ailes dépliées sur les côtés.

### LES ENJEUX

Les principales menaces pesant sur les mares et plans d'eau sont la pollution due aux activités humaines, la dégradation de l'habitat causée par l'urbanisation et l'agriculture, l'introduction d'espèces envahissantes et les effets du changement climatique. Ces menaces peuvent altérer la qualité de l'eau, réduire la biodiversité et perturber les écosystèmes aquatiques.



Communauté de Communes Vallée de l'Homme  
28 avenue de la Forge - 24620 Les Eyzies - 05.53.51.70.70

Textes : Association des enfants du pays de Beleyme // Illustrations & Graphisme : www.equinore-graphisme.com



Impression : MODERNE - PÉRIQUEUX - Périgueux - 05 53 09 09 51 - Ne pas jeter sur la voie publique



## LES MARES ET PLANS D'EAU DE LA VALLÉE DE L'HOMME

1. GRENOUILLE AGILE - *RANA DALMATINA* / 2. HOTTONIE DES MARAIS - *HOTTONIA PALUSTRIS* / 3. NÉNUPHAR JAUNE - *NUPHAR LUTEA* / 4. TRITON PALMÉ - *LISSOTRITON HELVETICUS* / 5. ROUSSEROLE EFFRAYATTE - *ACROCEPHALUS SCIRPACEUS* / 6. FOULQUE MACROULE - *FULICA ATRA* / 7. TRITON MARRÉ - *TRITURUS MARMORATUS* / 8. COULEUVRE HELVÉTIQUE - *NATRIX HELVETICA* / 9. LIBELLE DÉPRIMÉE - *LIBELLULA DEPRESSA*

**90%** DES MARES AURAIENT  
DISPARU EN FRANCE DEPUIS  
LE SIÈCLE DERNIER !

**QU'EST-CE QU'UNE MARE ?** Les mares sont des petites surfaces en eau de faible profondeur. Généralement anthropiques, elles étaient utilisées comme abreuvoir, comme source d'eau potable (dans le cas où elles étaient alimentées par une source), et de lavoir. Les mares sont composées de berges généralement très peu inclinées, favorisant l'accès à l'eau notamment pour les espèces animales de petites tailles. Néanmoins, leur niveau en eau est relativement variable puisque l'alimentation en eau est d'origine pluviale, ce qui rend ces plans d'eau vulnérables, notamment l'été.

**ON Y RETROUVE :**



**L'IMPORTANCE DE CES ESPACES**

Les plans d'eau sont le berceau de nombreuses espèces d'oiseaux natifs et migrateurs mais aussi de tous les amphibiens protégés en France et en Europe. Selon le Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, les milieux humides accueillent « 40 % de toutes les espèces animales et végétales, la moitié des oiseaux et la totalité des amphibiens. »

**LES PLANS D'EAU**

Ces espaces peuvent varier tant en superficie qu'en profondeur. D'origine anthropique ou naturelle (avec les remontées des nappes phréatiques), les caractéristiques de chaque plan d'eau influencent la répartition des espèces végétales et animales. Ainsi, la flaque, la mare, l'étang et le lac sont tous des plans d'eau, considérés eux-mêmes comme des zones humides.

**LES ROSELIÈRES**

Il s'agit de formations végétales présentes au bord d'eau stagnante. On les retrouve donc près des marais, des étangs ou de certains cours d'eau dont elles contribuent à façonner les paysages. Ces milieux proposent un gîte à un bon nombre d'espèces des zones humides.



- 1 LE FOULQUE MACROULE
- 2 LA COULEUVRE HELVÉTIQUE
- 3 LE NÉNUPHAR JAUNE
- 4 LE CONOCÉPHALE GRACIEUX
- 5 LE GRILLON DES MARAIS
- 6 LE CRIQUET TRICOLORE
- 7 LE CRAPAUD COMMUN
- 8 L'AESCHNE BLEUE
- 9 LA ROUSSEROLE EFFARVATE
- 10 LA LIPARIS DE LOESEL \*

\* INPN - Les Eyzies et Montignac  
-> ce sont les seul territoires de la Dordogne où l'archichée a été observé

**LES MARES FORESTIÈRES**

Petites étendues d'eau présentes dans les zones boisées, elles abritent une biodiversité unique grâce à leurs conditions hydrologiques et environnementales spécifiques.

- 1 LA GRENOUILLE AGILE
- 2 LA SALAMANDRE TACHETÉE
- 3 L'HOTTONIE DES MARAIS



**LES MARES AGRICOLES**

Petites étendues d'eau stagnante de faible profondeur, elles sont des réserves de biodiversité au milieu de prés humides pâturés ou de prairies de fauche.

- 1 LE TRITON MARBRÉ
- 2 LA LIBELLULE DÉPRIMÉE
- 3 LE TRITON PALMÉ





## LA RIVIÈRE VÈZÈRE

La Vézère est un affluent de la Dordogne qui se jette dans la Garonne avant de rejoindre l'océan Atlantique. Elle prend sa source sur le plateau des Millevaches et parcourt son chemin en formant méandres et vallées. Les alluvions qu'elle transporte permettent au territoire de bénéficier d'une grande richesse des sols.



DAMIER DE LA SUCCISE



SUCCISE DES PRÉS

### FOCUS SUR : LE DAMIER DE LA SUCCISE

Ce papillon illustre la relation que peuvent avoir certaines espèces avec une plante hôte. La Succise des prés (*Succisa pratensis*) est la plante-hôte principale des chenilles du Damier de la Succise. On le retrouve dans différents types de milieux ouverts tels que les prairies humides.

### LES ENJEUX

L'effet tampon des zones humides permet de réguler les crues et donc les inondations. Elles participent au maintien du niveau de l'eau même en période estivale, et jouent un rôle important dans la filtration pour limiter la pollution des nappes et des cours d'eau. Cependant, ces espaces sont grandement menacés : en France, 50% ont disparu en 30 ans. En cause, la création d'infrastructures qui entraîne une artificialisation des sols, l'abandon de certaines pratiques agricoles qui peut aboutir à la fermeture des milieux. La présence d'espèces exotiques envahissantes affecte aussi des populations d'espèces endémiques.



Communauté de Communes Vallée de l'Homme  
28 avenue de la Forge - 24620 Les Eyzies - 05.53.51.70.70

Textes : Association des enfants du pays de Boquenne // Illustrations & Graphisme : www.erganoze-graphisme.com



Impression : MODERNE - PÉRIQUÈUX - 05 53 09 09 51 - Ne pas jeter sur la voie publique



## LES ZONES HUMIDES & COURS D'EAU DE LA VALLÉE DE L'HOMME

1. MURIN DE DAUBENTON - *MYOTIS DAUBENTONII* / 2. NACRÉ DE LA SANGUISORBE - *BRENTHIS INO* / 3. FOUÈRE DES MARAIS - *THELYPTERIS PALUSTRIS* / 4. CUIVRE DES MARAIS - *LYCAENA DISPAR* / 5. MARTIN-PÊCHEUR - *ALCEDO ATTHIS* / 6. AGRION DE MERCURE - *COENAGRION MERCURIALE* / 7. CINCLE PLONGEUR - *CINCLUS CINCLUS* / 8. EPIACTIS DES MARAIS - *EPIACTIS PALUSTRIS* / 9. COULOUVRE VIPÉLINE - *NATRIX NAURA* / 10. BERGERONNETTE DES RUISSEAUX - *MOTACILLA CINEREA*

## QU'EST-CE QU'UNE ZONE HUMIDE ?

Les zones humides sont des milieux où l'eau est présente sur une grande période de l'année. Elles abritent des espèces faunistiques ou floristiques caractéristiques des milieux engorgés. Les écotones, zones de transition écologique entre les milieux aquatiques et terrestres, enrichissent encore la biodiversité.

# 40%

C'EST LE POURCENTAGE DE TOUTES LES  
ESPÈCES ANIMALES ET VÉGÉTALES VIVANT  
DANS LES ZONES HUMIDES



## ET UNE RIVIÈRE, C'EST QUOI ?

Zone de transition, la rivière est un écosystème dynamique qui se transforme au gré des saisons. Selon sa forme, sa taille et son secteur géographique, elle abrite des habitats naturels variés. Le cours d'eau est un maillon important de la continuité écologique. En débordant, il communique temporairement avec d'autres milieux environnants, ce qui connecte les habitats entre eux.

DANS LES ZONES HUMIDES, ON VOIT DE  
NOMBREUX SOUS- HABITATS,  
TOUS DIFFÉRENTS.



## LA RIPISYLVE

Il s'agit des formations boisées sur les rives des cours d'eau. Elles permettent de maintenir les berges en place, de filtrer l'eau et d'offrir un espace d'accueil pour la biodiversité aquatique, semi-aquatique et terrestre.

On y retrouve :

- 1 L'AULNE GLUTINEUX
- 2 LA Fougère des MARAIS
- 3 LE MARTIN PÊCHEUR
- 4 LA CISTUDE D'EUROPE
- 5 LA COULEUVRE VIPÉRINE
- 6 L'ARASCHNIA LEVANA
- 7 LE MURIN DE DAUBENTON
- 8 LA PARNASSIE DES MARAIS
- 9 LE TARIER PÂTRE
- 10 LE PÉLODYTE PONCTUÉ

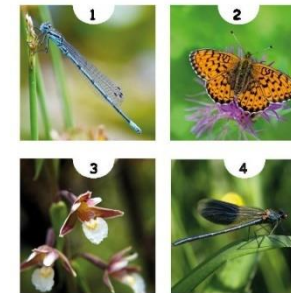


## LES PRAIRIES HUMIDES

Il s'agit de prairies herbeuses gorgées d'eau. Généralement, ces prairies sont alimentées en eau soit par les nappes alluviales, soit par les crues hivernales.

On y retrouve :

- 1 L'AGRION DE MERCURE
- 2 LE NACRÉ DE LA SANGUISORBE
- 3 L'ÉPIPACTIS DES MARAIS
- 4 LE CALOPTÉRYX ÉCLATANT





## IV.3 Livret « 5 balades à la découverte de la biodiversité » (page de garde)



# 5 BALADES À LA DÉCOUVERTE DE LA BIODIVERSITÉ



Atlas de la biodiversité communale de la Communauté de Communes Vallée de l'Homme  
Rapport final 30 août 2023



## IV.4 Règlement relatif au prêt des malles pédagogiques biodiversité – CCVH

La communauté de communes de la Vallée de l'Homme en partenariat avec le Pôle d'Interprétation de la Préhistoire – Grand site de France Vallée Vézère, a réalisé un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) sur l'ensemble de ces 26 communes entre juillet 2021 et juillet 2023. Cet outil a bénéficié du concours financier de l'Office Français de la Biodiversité du Département de la Dordogne.

Une compilation des données existantes de toutes les espèces fauniques et floristiques du territoire a été réalisée, avec des inventaires approfondis sur 7 groupes taxonomiques précis par différents partenaires techniques :

- Les oiseaux (LPO)
- Les amphibiens (CISTUDE NATURE)
- Les reptiles (CISTUDE NATURE)
- Les chiroptères (CEN NA)
- Les rhopalocères (CEN NA)
- Les odonates (CEN NA)
- La flore vasculaire (CBNSA)

Afin de diffuser la connaissance sur le territoire, différents outils de communication, de sensibilisation et de médiation ont été créés : affiches représentant les espèces et les milieux, flyers détaillant le contenu des affiches, cartes de randonnées présentant la biodiversité des milieux traversés et malles pédagogiques pour l'animation d'ateliers de médiation.

Il existe 5 malles pédagogiques organisées par thème :

- Les oiseaux - **Couleur rouge**
- Les insectes (papillons, libellules et demoiselles, sauterelles/criquets et grillons) - **Couleur jaune**
- Les chiroptères (chauves-souris) - **Couleur noire**
- Les amphibiens et reptiles - **Couleur bleue**
- La flore - **Couleur violette**

Elles permettent de faire découvrir les caractéristiques de chaque groupe taxonomique. Elles contiennent :

- Différentes progressions pédagogiques adaptables à chaque type de public en s'appuyant sur des objets attractifs et facile d'utilisation. 8 parcours de 2h chacun sont dans chaque malle.
- Un « mode d'emploi » rassemblant fiches pédagogiques et ressources techniques.

Ces malles sont principalement destinées :

- Aux animateurs de centres de loisirs du territoire ;
- Aux habitants volontaires du territoire ayant participé à la démarche. La communauté de communes a créé un réseau d'ambassadeurs qui s'est formé pour mieux connaître la biodiversité locale et être en capacité de transmettre leurs connaissances aux petits et grands.
- Aux acteurs territoriaux

Atlas de la biodiversité communale de la Communauté de Communes Vallée de l'Homme  
Rapport final 30 août 2023

## ARTICLE. 1

Des malles pédagogiques peuvent être prêtées à des personnes physiques ou morales.

La CCVH est la seule autorité a décidé du prêt des malles.

Le prêt peut s'effectuer pour :

- Exercer une mission confiée par la CCVH à un tiers
- Réaliser une animation dans le cadre d'un projet sur le territoire de la CCVH

## ARTICLE. 2

Chaque malle contient :

- **1 classeur** qui regroupe des informations techniques et générales sur le taxon et une progression pédagogique de 4 séances de 2 heures,
- **1 clé USB** de même couleur que la malle,
- **Des pochettes** de même couleur qui contiennent les outils d'animations avec notamment le matériel, les consignes d'utilisation et un corrigé,
- **1 lot de 6 sacs à toucher,**
- **1 bâche textile paysage,**
- **1 fiche** « Posture animateur »,
- **1 boîte à toucher en bois** est également à disposition pour l'ensemble des malles,
- Dans la malle reptile, il y a **deux reproductions de cistudes** (mâle et femelle) grandeur nature et **un bocal de mues de serpent,**
- Dans la malle flore, on trouve **deux planches en bois pyrogravées** sur les strates forestières et l'anatomie d'une fleur.

## ARTICLE. 3

La gestion du système de prêt est assurée par un agent de la Communauté de communes Vallée de l'Homme.

La demande de prêt doit être faite à l'adresse mail [t.filjak@cc-vh.fr](mailto:t.filjak@cc-vh.fr) , copie à [contact@cc-vh.fr](mailto:contact@cc-vh.fr) ou aux numéros suivants : 05.53.45.44.63 (Tatiana Filjak) ou 05.53.51.70.70 (numéro de l'accueil de la CCVH).

Elle doit préciser la liste des malles souhaitées, le lieu et le contexte d'utilisation du matériel, sans possibilité de modification.

Elle doit parvenir à la communauté de communes **minimum 5 jours ouvrables avant le retrait.**

Elle donne lieu à la signature d'une convention.

## ARTICLE. 4

Le retrait et la restitution du matériel se fait du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00, hors jours de fermeture exceptionnelle ou annuelle de la CCVH.

## ARTICLE. 5

Le transport est assuré par l'emprunteur ou l'emprunteuse pour la réception et la restitution du matériel qui se fera :

- Au siège de la CCVH, 28 avenue de la forge, 24620 Les Eyzies
- En cas de besoin et si la demande est faite suffisamment en amont, à l'antenne de la CCVH, 3 avenue de Lascaux, 24290 Montignac-Lascaux.

#### ARTICLE. 6

La **durée maximale du prêt est de 15 jours** à compter de la date du retrait.

Si la malle pédagogique n'a pas été réservée par une autre personne physique ou morale, ce délai peut être prolongé après demande et un accord écrit de la Communauté de communes Vallée de l'Homme.

#### ARTICLE. 7

Le matériel des malles est rangé dans des valises de transport, identifiées par une étiquette.

#### ARTICLE. 8

Le prêt de malles pédagogiques est gratuit.

#### ARTICLE. 9

L'emprunteur s'engage à signaler toute perte de matériel.

#### ARTICLE. 10

En cas de perte ou de détérioration d'une malle pédagogique et/ou du matériel pédagogique contenu dans la malle, celle-ci et/ou celui-ci sera facturé au prix coûtant.

Fait le ..... aux

Eyzies

Le Président

**Accepté par l'emprunteur, le ....., à .....**  
**Signature de l'emprunt**



## IV.5 Appel à contribution



### L'Aurore (*Anthocharis cardamines*)

L'Aurore est l'un des premiers papillons observables dans l'année. Sa présence est souvent associée à l'arrivée du printemps.

#### Description :

L'adulte est un papillon blanc de taille moyenne.

Le mâle possède des taches oranges bien visibles sur le bout des ailes antérieures.

La femelle, plus difficile à différencier des autres espèces de papillons blancs, possède quant à elle, des taches noires dentées de blanc sur le bout des ailes.

Tous deux ont le revers des ailes postérieures taché de vert marbré.



#### Où trouver l'Aurore ?

Dans des prairies, en lisière de forêt : dans des fossés en bord de route : partout où poussent la Cardamine des prés et l'Alliaire officinale. Ces plantes nourrissent adultes et chenilles.

#### Recherche d'œufs

Les œufs peuvent facilement être observés sur les sommets des Cardamines des prés et des Alliaires officinales. Ils sont de couleur orange et de forme allongée.

#### Quand chercher ?

L'espèce est surtout présente de mi-mars à début mai.





# Le Damier de la Succise (*Euphydryas aurinia*)

Espèce  
protégée

*Le Damier de la Succise est une espèce protégée en France, considérée comme menacée.*

## Description :

*Euphydryas aurinia* est un papillon orangé de taille moyenne. Le mâle et la femelle ont une apparence similaire.



Revers des ailes

Coloration alternée entre le jaune et l'orange.

Rangée de points noirs entourés de blanc/beige.

Rangée de points noirs dans de grandes cases peu espacées de noir.



Dessus des ailes

## Attention aux confusions !

Les espèces du genre *Melitaea* peuvent lui ressembler notamment :



Mélitée du plantain  
*Melitaea cinxia*

La Mélitée du plantain qui a des points mais des cases plus petites et plus espacées de noir, la couleur de ses tâches est uniforme.



Mélitée des centaures  
*Melitaea phoebe*

La Mélitée des centaures a la même coloration alternée mais n'a pas la rangée de points noirs sur le bas des ailes postérieures.

Les autres espèces de Mélitées n'ont pas de points et une coloration des tâches unie sur le dessus des ailes. Les autres papillons oranges n'ont pas le même quadrillage et n'ont pas de coloration alternée.

## Où et quand le trouver ?

L'espèce peut être observée de fin avril à fin juin principalement en prairie et parfois en pelouse sèche.







## Atlas de la Biodiversité Communale vallée de l'homme



**Matt Berroneau**

Spécialiste du groupe · 18 mai 2022 · 🌐

Avis de recherche !

La Rainette méridionale est une petite grenouille arboricole très caractéristique. Elle est souvent présente dans les jardins, près des points d'eau, etc. Elle chante très fort, et son chant est caractéristique !

Il y a pour l'instant peu de données d'observations de l'espèce sur le territoire. Je fais donc un petit appel à témoin !

Si vous avez vu cette espèce, n'hésitez pas à me remonter vos observations, avec photo si possible, et localisation précise (coordonnées GPS, ou nom de rue + commune par exemple). D'avance merci !

Ps : plus d'informations sur l'espèce ici :

<https://ra-na.fr/atlas/espece/292>

Ps 2 : attention à ne pas confondre avec une autre rainette, la Rainette verte... Mais qui est en théorie absente du territoire (présente un peu plus au nord).





## IV.6 Liste des membres du COPIL

Structure	Prénom - Nom	Fonction
CCVH- Ambassadeurs		
	Philippe LAGARDE	Président
	Roland DELMAS	VP Développement durable
	Isabelle DAUMAS CASTANET	VP Environnement & biodiversité
	Elisa COUSIN	AUBAS
	Michèle CIBERT	AUDRIX
	Elisabeth CALMUS	CAMPAGNE
non élu	COSTE Brigitte	COLY ST AMAND
	Yann DEVORSINE	FANLAC
	Emeric LECOQCQ	FLEURAC
	Cyril LOSTE	JOURNIAC
non élu	Jean Yves GHISLAIN	JOURNIAC
	Jean-Michel FAURE	LA CHAPELLE
	Pascale LOURENCO	LA CHAPELLE
non élue	Céline AUVRAY	LA CHAPELLE
	François GENESTE	LE BUGUE
	Rémi HUBERT	LES EYZIES
non élue	Anne PRADERIE	LES EYZIES
non élu	Jérémy LECLERC	LES EYZIES
	Sylvie COLOMBEL	LES FARGES
	Jean-Claude HERVE	LIMEUIL
	Michèle COTTY	MAUZENS MIREMONT
	Christiane PION LOEVE	MAUZENS MIREMONT
	Bernard LEFEBVRE	MONTIGNAC
	Nathalie CHEVALIER	PEYZAC LE MOUSTIER
	Michel CHRETIEN	PLAZAC
	Denis CROUZEL	PLAZAC
	Odile DELBOS	PLAZAC
	Sandrine BENAGLIA	ROUFFIGNAC
	Yann MARTEAU	SAINT AVIT
non élu	Jean-Yves LBOUC	SAINT LEON
non élue	Nathalie GENTHIAL	SAINT LEON
	Nadine TASSOT	SAVIGNAC DE MIREMONT
	Anne-Marie CARDON	ST FELIX
non élu	Pascal ADOLFF	THONAC
	Régis GAGNADRE	TURSAC
	Mireille CALVO	VALOJOUX
CCVH- Agents		
	Ardeoin BOUCHEKIF	Directeur
	Marie-Laure VILLESUZANNE	Cheffe de projets dev territorial
	Kevin RENARD	Représentant du service enfance

	Tatiana FILJAK	Animatrice développement durable
Pôle d'Interprétation de la Préhistoire		
Directeur	Christophe VIGNE	Directeur
Projet Grand Site	Caroline FILLAIRE	Cheffe de projets GSFVV
Chargé de projets	Thomas CHIOROZAS	Chargé de projets
Prestataires ABC		
CBNSA	Jean-Claude ADABIE	Chargé de mission
CEN	Maxime COSSON	Chef de secteur
CEN	Mathieu DUFFAU	Chargé de mission
LEPB	Bruno DALONGVILLE	Directeur
LPO	Amandine THEILLOUT	Chargée de mission LPO
CISTUDE NATURE	Matthieu BERONEAU	Chargé de mission
FAUNA	Pauline LAPIE	Chargée de mission
Partenaires institutionnels		
OFB	Alan RIFFAUD	Chef de service départemental
Département	Service	Direction de l'environnement du DD
Département	Sylvain WAGNER	Mission développement durable
CAUE	Yannick COULAUD	Ecologue
DREAL	Isabelle VAUQUOIS	
DDT	Céline DELRIEUX	Pôle environnement
DDT	Isabelle PERRIER	Service territorial Périgord noir
Région	Benjamin DELRIEUX	Conseiller régional
Région	Arnaud GUEGUEN	Direction de l'environnement
Département	Florence GAUTHIER	Conseillère départementale
Département	Christian TEILLAC	Conseiller départemental
Département	Thierry CHARMATY	Direction des routes et du paysage
Partenaires locaux		
CRDA	Alexis CORNUEZ	Animateur pays Périgord noir
Chambre d'agriculture	Mme COULAUD-VIDAL	
Office de tourisme	Cécile LEPOUTRE	Directrice
EPIDOR	Roland THIELEKE	Directeur
SMBVVD	Denis CROUZEL	Président
Agence de l'eau	Célia NIGAY	
Agence de l'eau	Etienne LEVENEUR	
Fédération de pêche Dordogne		
Fédération des chasseurs Dordogne		
Société mycologique du Périgord		
Société botanique du Périgord		
LOCUSTA - Groupe d'étude des Orthoptères et des invertébrés d'Aquitaine		
Association Nature en	Nathalie VERGER	

Périgord		
Education nationale	Marie-Claude RAGE	Référente de l'éducation artistique et culturelle
Musée national d'histoire naturelle	Catherine HOARE	Antenne locale abris Pataud
Société Française d'Ochidophilie	Jean-Marie NADAUD	
Je suis la piste	Francis COLLIE	